

CREN



Deuxième rapport intermédiaire de la recherche

« Etudes de trajectoires d'insertion »

Pierre-Yves Bernard (Professeur agrégé, chercheur au CREN)



Avec le soutien financier du
Fonds Social Européen

Décembre 2006

Remerciements

Je tiens à adresser mes remerciements en premier lieu à Christophe Michaut pour le suivi scientifique et amical prodigué. S'il n'a pas pris part à la rédaction de ce présent rapport, il n'en a pas moins participé activement aux différents travaux présentés ici. Mes remerciements vont également à l'ensemble de l'équipe du CREN pour le regard critique porté sur le travail réalisé. Je tiens à renouveler mes remerciements aux acteurs de la Mission Générale d'Insertion, tout particulièrement à Nicolas Madiot et Jean Troude, grâce à qui la recherche sur le suivi des sortants de la MGI a pu se prolonger. Mes remerciements s'adressent enfin à Emilie Boursier, Laetitia Costa, Stéphanie Lambert et Karine Tesson pour leur précieux travail de collecte des données.

Préambule

La recherche initiée en 2005 sur le suivi des sortants de la Mission Générale d'Insertion de l'Académie de Nantes, recherche menée par le Centre de Recherches en Education de Nantes, s'est prolongée en 2006 : ce deuxième rapport intermédiaire vise à présenter la continuation du travail de terrain d'une part, certaines analyses sur les données recueillies d'autre part. Sur le premier point, une enquête téléphonique a été menée en juin 2006, conformément au calendrier prévu, prolongeant ainsi la première enquête dont les résultats avaient été présentés dans le premier rapport intermédiaire. Les analyses présentées ici, quant à elles, rendent compte de certaines dimensions des parcours des bénéficiaires : parcours scolaires avant l'entrée dans le dispositif, effets des mesures sur le type de parcours, insertion professionnelle. La dernière partie sera consacrée à la typologie des parcours à l'issue de l'enquête 2006.

1 Le travail de terrain : enquête et entretiens

1.1 L'enquête de juin 2006

La première enquête avait permis de contacter 1501 personnes. Compte tenu des doublons du fichier initial, on estime à 35 % le taux de sondage. Cette première enquête concernait trois cohortes de sortants : les personnes repérées par la MGI en 2001-2002, 2002-2003 et 2003-2004. Ainsi, pour la première cohorte on avait un parcours sur trois ans, ou, plus exactement sur 34 mois (de septembre 2002 à juin 2005). Le protocole de recherche défini au préalable prévoyait d'interroger les deux autres cohortes en juin 2006 pour compléter les parcours¹.

A partir de ces 1501 personnes, on a donc retenu les 1070 personnes des deux cohortes 2002-2003 et 2003-2004 pour une deuxième enquête. Le questionnaire retenu a été considérablement simplifié : puisqu'il s'agissait d'interroger les mêmes personnes, l'ensemble des questions sur les caractéristiques socio-démographiques et scolaires étaient superflues. Ont été retenues du questionnaire d'origine les questions sur les parcours et sur la situation au moment de l'enquête (questions 25 à 89 du questionnaire de juin 2005), et les questions portant sur les conditions de vie (questions 110 à 115). Cependant des questions supplémentaires ont été ajoutées au questionnaire initial².

Un accent particulier a été porté dans l'élaboration du questionnaire sur la formation. Ainsi les questions sur la situation actuelle pour les jeunes en situation de formation étaient plus précises (spécialité de formation, type d'établissement, diplôme préparé) (questions 11 à 18).

Il a semblé pertinent de séparer clairement les contrats en alternance des autres contrats de travail dans la définition de la situation au moment de l'enquête. Cela amenait à des questions spécifiques sur la partie formation de ces contrats en alternance (questions 19 à 22).

Dans le prolongement des travaux typologiques sur les formes d'expériences scolaires conduisant au « décrochage », on a choisi d'interroger sur des aspects spécifiques de cette expérience, se rapportant au rapport à la norme scolaire et à l'engagement scolaire (questions 102 à 106).

Sur les 1070 personnes du fichier les enquêteurs ont contacté en juin dernier 924 personnes, soit 86 %, la déperdition s'expliquant par les changements d'adresse, et plus rarement par des refus de répondre à un deuxième questionnaire.

¹ Voir premier rapport intermédiaire, Bernard, Michaut (2005) p. 7.

² Le questionnaire 2006 est reproduit en annexe.

1.2 Les entretiens

Le travail d'enquête a vocation à être prolongé par des entretiens qualitatifs qui doivent permettre de mieux appréhender les représentations des jeunes, leurs logiques d'action et les contraintes qu'ils ont rencontrées. Ils visent également à approfondir certaines hypothèses tirées de l'exploitation du questionnaire.

Le premier intérêt de l'entretien est d'adopter une démarche d'analyse *compréhensive*. Il s'agit ici de se placer du point de vue des acteurs et de comprendre comment s'organisent leurs parcours dans leurs dimensions singulières. Il est mené de sorte que la personne interrogée puisse exprimer non seulement son vécu, mais aussi sa propre réflexivité par rapport à ce vécu : comment elle perçoit les situations vécues, comment elle analyse ses propres actions et réactions dans des situations déterminées, etc.

Par ailleurs certaines hypothèses peuvent être testées dans le cadre des entretiens, alors que les questionnaires n'apportent que des réponses très fragmentaires sur une série de questions :

- la question du suivi de la mesure, au-delà de la seule appréciation portée sur l'assiduité dans le questionnaire ;
- la question du vécu de la mesure (rapport aux formateurs, construction de projet, ...) ;
- la question des parcours, qu'ils soient scolaires, de reprise de formation ou d'insertion, l'articulation des différents moments de ces parcours, la façon dont le sujet interprète la construction de ces parcours ;
- la question de l'accès à l'information, tant sur les mesures de la MGI que sur les ressources mobilisées dans la construction du parcours d'insertion.

Dans le modèle cadrant la recherche³, la variable « expérience scolaire » semble, d'après les premiers résultats, particulièrement déterminante, aussi bien sur les mesures, ce qui était attendu, que sur les parcours, ce qui est un résultat moins trivial. Les entretiens seront l'occasion d'approfondir le rôle de cette variable. Dans une perspective de modélisation⁴, il semble pertinent de porter l'interrogation sur trois dimensions de cette expérience scolaire :

La dimension performance : résultats scolaires, travail scolaire, en classe, à la maison, les ressources mobilisables, mobilisées (entourage, famille, associations, ...)

³ Premier rapport intermédiaire, p. 9.

⁴ Perspective inspirée de Janosz et al. (2000)

La dimension adaptation aux normes : assiduité, ponctualité, comportement en classe, rapports au groupes de pairs, perception des actes déviants, ...

La dimension « engagement » : perception de l'institution, des enseignants, perception du rôle de l'école en général, investissement dans le fonctionnement de l'institution, ...

Les entretiens sont réalisés par Pierre-Yves Bernard, Jean Troude, Stéphanie Lambert et Karine Tesson.

Les consignes communes pour le déroulement de ces entretiens sont données en annexe. Au moment de la rédaction de ce rapport, 14 entretiens ont été effectués. Une quarantaine d'entretiens est programmée pour l'année 2007 : l'exploitation des entretiens sera présentée dans le rapport final de recherche.

Les résultats présentés dans la suite du rapport sont donc tirés d'une approche quantitative, et devront être affinés en fonction de la recherche qualitative en cours.

2 L'analyse des parcours

2.1 Différentes formes d'expériences scolaires

Une première approche⁵ semble suggérer une diversité des parcours scolaires menant au décrochage. Tous les bénéficiaires de la MGI ne relèvent pas d'un certain stéréotype du décrocheur, élève absentéiste en rupture avec la règle scolaire. C'est particulièrement net pour les élèves « sans solution », à l'issue d'un pallier d'orientation ou d'un cycle d'études (fin de troisième sans orientation, fin de terminale sans le bac). Tous ont cependant en commun une scolarité « inachevée »⁶, c'est-à-dire interrompue avant le terme institutionnel que représente la certification. C'est ce risque d'inachèvement que traitent les différentes mesures de la MGI. Autrement dit la notion de décrochage retenue ici est avant tout institutionnelle. Cela ne veut pas dire qu'elle soit arbitraire : cela signifie que la notion ne prend sens que dans un régime d'éducation et de formation, lui-même défini par l'accès de tous à la certification⁷. Sans trancher sur la définition à donner au décrochage, on adoptera donc le point de vue consistant à identifier les décrocheurs comme ceux qui sont définis comme tels par l'institution.

Dans ce cadre peut-on considérer par exemple un décrochage qui ne relèverait pas de difficultés précoces d'apprentissage ? Bien sûr on peut objecter que les difficultés pourraient dans ce cas être cachées, et que le parcours apparemment sans histoire n'est qu'une apparence, reposant sur des « malentendus » cognitifs⁸. Ce phénomène des « malentendus » fondés sur l'orientation personnelle et affective que l'enseignant peut donner à la relation pédagogique peut ainsi masquer des difficultés qui vont apparaître brutalement lors d'un changement de cycle ou de niveau d'enseignement, du primaire au collège, ou du collège au lycée. Dans ce sens, le « décrochage » est assimilé à la difficulté scolaire, et, de fait concerne bien plus d'élèves que ceux qui décrochent « institutionnellement ». Mais alors pourquoi dans ces conditions ce décrochage institutionnel ne touche pas plus de monde ? Et si le décrochage

⁵ Premier rapport intermédiaire, pp. 27-31.

⁶ Si on adopte ce point de vue, le décrochage est défini de la même manière que dans les travaux nord américains. Par exemple Janosz et al. : « dropout are people who by the age of 22 have not completed the minimal requirements for the high school diploma », (Janosz et al., 2000, p 173).

⁷ On se situe ici dans le cadre des analyses dites « sociétales » : voir en particulier Verdier (2000).

⁸ Voir les travaux de Sylvain Broccolichi (Broccolichi, 1993, 1998), Elisabeth Bautier et Jean-Yves Rochex (Bautier et Rochex, 1997), Stéphane Bonnéry (Bonnéry, 2003)

touche des élèves aux performances scolaires juste moyennes, quels sont les points communs entre ces élèves et ceux qui connaissent de graves difficultés scolaires ? Du coup c'est la pertinence d'un modèle unique du décrochage qui est en cause. C'est du côté des travaux typologiques qu'on peut avoir des éléments de réponse à la question de la diversité des parcours.

On s'est inspiré ici du travail typologique réalisé par Michel Janosz, Marc Le Blanc, Bernard Bouterice, Richard E. Tremblay (Janosz et al., 2000 ; voir aussi Janosz, 2000). Leur travail pose explicitement le problème : comment traiter l'hétérogénéité des processus de décrochage scolaire ? On peut supposer que le processus de décrochage relève de plusieurs dimensions comme le font certains travaux américains. Une justification du travail de classification est alors de tester le pouvoir explicatif de ces modèles⁹. A partir d'un questionnaire adressé à deux échantillons de sortants du système éducatif, les auteurs réalisent une classification, et interprètent cette classification en fonction de trois dimensions de l'expérience scolaire : rendement scolaire, engagement face à la scolarisation, inadaptation scolaire comportementale. La typologie obtenue distingue quatre profils : les discrets, les désengagés, les sous performants et les inadaptés.

Les auteurs ne s'attardent guère sur la définition des concepts permettant d'interpréter leur classification. La notion d'engagement (« school commitment ») est rapportée à un certain nombre d'éléments : attitude envers la scolarité, auto évaluation des compétences, importance de la réussite, aspirations scolaires. Ces dimensions de l'engagement étaient repérées par les réponses à un questionnaire (« aimez-vous l'école », « est-ce important pour vous d'avoir de bonnes notes ? », ...).

Le principal résultat est la mise en évidence d'une catégorie (« quiet dropouts » : les discrets), caractérisée par une forte adaptation à la norme scolaire, et des niveaux moyens ou élevés d'engagement. C'est le groupe le plus important, avec une autre catégorie en tous points opposée (« maladjusted » : les inadaptés). Le résultat est intéressant parce qu'il met en évidence le caractère discriminant de la variable « engagement » dans le processus de décrochage scolaire. Autrement dit il peut y avoir décrochage, alors que l'engagement est faible, ou à l'inverse, et c'est plus surprenant, il peut y avoir décrochage quand l'engagement est important : dans ce cas, c'est le seul facteur faible performance scolaire qui amène l'élève à décrocher. Inversement une autre catégorie (« disengaged dropouts » : les désengagés) est caractérisée par un faible engagement et des résultats scolaires moyens. Au total, ces résultats

⁹ Ce n'est pas bien sûr le seul travail de ce type. Une revue des travaux typologiques sur le décrochage est donnée par Janosz (2000) pp. 116-118. Voir également Blaya, Hayden (2003) p 5.

empiriques leur permettent de relativiser les approches théoriques qui relient valorisation de l'école et performance.

Un élève peut être engagé, performant et adapté. Mais il peut être aussi engagé sans obtenir de bons résultats, ou engagé en manifestant une opposition aux règles scolaires¹⁰. Dans ces deux situations l'élève risque de ne pouvoir continuer sa scolarité, par l'échec scolaire dans le premier cas, par l'exclusion dans le deuxième.

Peut-on vérifier l'indépendance de ces trois dimensions (engagement, adaptation aux normes, performance scolaire) sur l'échantillon des sortants de MGI ? Il est toujours délicat d'inférer des résultats solides à partir d'un questionnaire. Les biais de réponses sont nombreux. Cependant, on a réalisé ici l'exercice sur une partie des personnes : celles qui ont déclaré avoir rencontré des difficultés au collège. Il semble pertinent de s'interroger sur la nature des difficultés rencontrées et donc de limiter cette interrogation à ceux qui déclarent avoir eu des difficultés : celles-ci relèvent-elles d'un faible rendement scolaire, d'un faible engagement, d'une adaptation défailante ?

Un peu moins d'un quart des personnes déclare avoir rencontré des difficultés durant la scolarité primaire. Cette part est nettement plus importante quand il s'agit du collège : 40 %. On peut y voir les effets d'une plus grande exigence quant au travail scolaire dans le second degré, mais aussi la manifestation des « malentendus » développés en primaire sur le sens du travail scolaire, malentendus qui ne se manifestent qu'après le passage en 6^{ème}.

On a recherché à « décomposer » l'expérience scolaire des élèves déclarant avoir eu des difficultés en collège, à partir des trois dimensions retenues plus haut.

Chacune de ces dimensions était représentée dans le questionnaire par une assertion simple expliquant les difficultés rencontrées par la personne, celle-ci devant se situer sur une échelle de quatre degrés par rapport à cette assertion, de « tout à fait d'accord » à « pas du tout d'accord ».

Les propositions étaient les suivantes :

- 1) "j'avais des difficultés, mais pourtant je travaillais", ce qui renvoie à la dimension « performance » ;
- 2) "j'avais des difficultés, parce que je n'aimais pas l'école", ce qui renvoie à la dimension « engagement » ;

¹⁰ Ce dernier cas n'est pas très éloigné des analyses de Albert O. Hirschman quand il montre que dans certaines circonstances, la prise de parole est moins coûteuse que la défection : transposé à l'école, on dira que l'indiscipline est moins coûteuse que le désengagement (Hirschman, 1995).

3) "j'avais des difficultés, parce que je ne supportais pas les règles que m'imposait l'école", ce qui renvoie à la dimension « adaptation ».

Chaque dimension est d'autant plus faible que l'acquiescement à la proposition correspondante est fort. On a ainsi pour chaque individu un score de 1 à 4 pour chacune des dimensions, 1 pour identifier une dimension forte, 4 pour une dimension faible.

A partir des réponses fournies par les 591 personnes ayant déclaré avoir eu des difficultés au collège, une classification a été réalisée¹¹ (tableau 1).

Tableau 1 : quatre profils d'expérience scolaire

expérience scolaire	Nb. cit.	Fréq.
désengagés	206	35,3%
décus	134	23,0%
rebelles	155	26,6%
discrets	88	15,1%
TOTAL CIT.	583	100%

On obtient ainsi quatre « profils », différenciés par leur expérience scolaire :

Un premier profil est celui d'élèves peu engagés dans leur scolarité (ils « n'aiment pas l'école »), mais qui fournissent un travail moyen tout en respectant les règles : on les désignera comme « désengagés ».

Un deuxième profil, à l'opposé, se manifeste par un fort engagement, mais un respect des règles plus faible, et surtout un rendement faible : ils ont des difficultés malgré un travail réellement fourni. On les appellera les « décus ».

Un troisième profil concerne les personnes qui déclarent tout à la fois un faible engagement, une faible adaptation, et ne pensent pas avoir travaillé. On les appellera les « rebelles ».

Enfin il y a ceux qui déclarent avoir travaillé, et avoir connu des difficultés malgré un engagement et une adaptation élevés : on reprendra de Janosz l'appellation de « discrets ».

Quelques caractéristiques peuvent être relevées pour ces catégories : la quatrième classe (les discrets) se différencie nettement des autres par une part plus importante de filles, plus de personnes issues de l'immigration, un faible niveau de formation des parents, et un niveau de formation plus élevé au moment du passage par la mesure MGI que le reste de l'échantillon. A l'inverse, la troisième catégorie (les rebelles) a un niveau de formation plus faible, et des parents mieux formés que la moyenne.

¹¹ La méthode utilisée est la classification ascendante hiérarchique, à partir des réponses codées en numérique (de 1 à 4), donc en utilisant la distance euclidienne usuelle. Le critère de regroupement est le critère de Ward. La « coupe » de l'arbre des réponses a été réalisée pour faire apparaître quatre classes.

Les classes ne sont pas différenciées significativement, ni selon l'origine sociale, ni selon la mesure : on peut donc supposer qu'elles traduisent un effet propre de l'expérience scolaire, indépendamment du milieu d'origine et du dispositif suivi.

Par contre, l'impact de l'expérience scolaire semble significatif sur la situation des jeunes au moment de l'enquête (soit de un à quatre ans après le passage par le dispositif MGI).

Les « discrets » sont nettement plus fréquemment que les autres en formation. Cela signifie qu'ils ont raccroché plus fréquemment que les autres dans le système éducatif après le passage par la MGI. On aurait la confirmation du caractère déterminant de la dimension « engagement ». Celle-ci prédisposerait plus particulièrement à un retour en formation après avoir suivi un dispositif institutionnel. Les « déçus » rencontrent plus de difficultés d'insertion que les autres : ils sont plus souvent au chômage et en inactivité.

Il est difficile d'aller plus loin à ce niveau, compte tenu de la fragilité de la typologie employée (classification à partir de simples questions d'opinion, nombre limité de réponses). Mais il semble qu'elle permette de valider deux hypothèses : d'une part l'hétérogénéité des personnes en risque de décrochage, d'autre part l'effet différencié des mesures suivant le profil de décrochage. Celles-ci seraient plus efficaces (du moins en termes de raccrochage) pour ceux qui manifestent à la fois de faibles performances scolaires et un fort engagement.

Tableau 2 : type d'expérience scolaire et situation un à quatre ans après le passage par la MGI

<i>situation actuelle/expérience scolaire (en %)</i>	désengagés	déçus	rebelles	discrets	total
en poursuite d'études (sans interruption après le passage par la MGI)	20,40	16,40	19,40	34,10	21,30
en emploi	50,00	40,30	43,90	31,80	43,40
au chômage sans suivre de formation	18,90	22,40	18,70	13,60	18,90
en formation ou reprise d'études (après avoir travaillé ou avoir été au chômage ou en inactivité)	5,30	9,70	13,50	14,80	9,90
autres (inactivité)	5,30	11,20	4,50	5,70	6,50
TOTAL	100	100	100	100	100

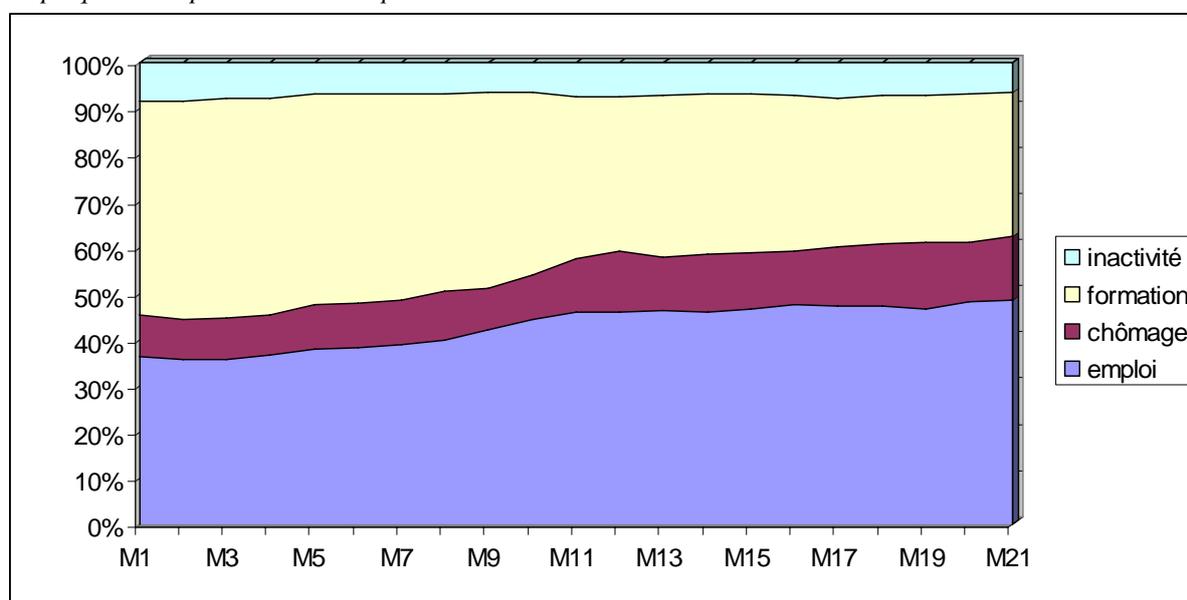
La dépendance est très significative. $\chi^2 = 30,34$, ddl = 12, 1-p = 99,75%. N= 583

2.2 Une analyse multivariée des parcours

Le travail présenté ci-dessous a été réalisé à partir des données de l'enquête 2005. Si celle-ci permettait d'observer des parcours sur trois ans, cette observation ne pouvait porter que sur un effectif limité, celui de la cohorte 2001-2002. Il était cependant possible d'étudier les parcours d'un plus grand nombre de personnes, mais sur une durée plus courte.

On a ainsi regroupé les calendriers des cohortes 2001-2002 et 2002-2003 sur les 21 premiers mois de leurs parcours. On dispose ainsi du parcours d'un échantillon de 896 personnes. En gagnant en effectif, on perd en durée de parcours : en deux ans les évolutions sont moins sensibles, même si elles vont dans le même sens que ce que l'on a vu dans le premier rapport intermédiaire pour la seule cohorte 2001-2002 (pp. 44 à 49).

Graphique 1 : 21 premiers mois de parcours des cohortes 2001-2002 et 2002-2003



On remarque ainsi une diminution de la part des jeunes en formation, passant de 46,5 à 38,7 %. Parallèlement la part des actifs, en emploi ou au chômage, augmente, le taux de chômage s'établissant à 22 % au bout de deux ans. Un jeune sur deux se retrouve en emploi à l'issue des 21 premiers mois de parcours. La part des inactifs est assez stable, aux alentours de 8 %.

On a une évolution sensiblement identique à celle des deux premières années de la seule cohorte 2001-2002. Retrouve-t-on les mêmes trajectoires types ?

La classification opérée sur cet échantillon a été réalisée à partir du protocole de classification TwoStep¹² : celle-ci a l'avantage d'indiquer le nombre optimal de classes. Ce nombre est ici

¹² Les états sont considérés comme modalités de variables qualitatives. La mesure de la distance est la Log-vraisemblance, et la classification est opérée en deux étapes : la première crée des petites classes homogènes par

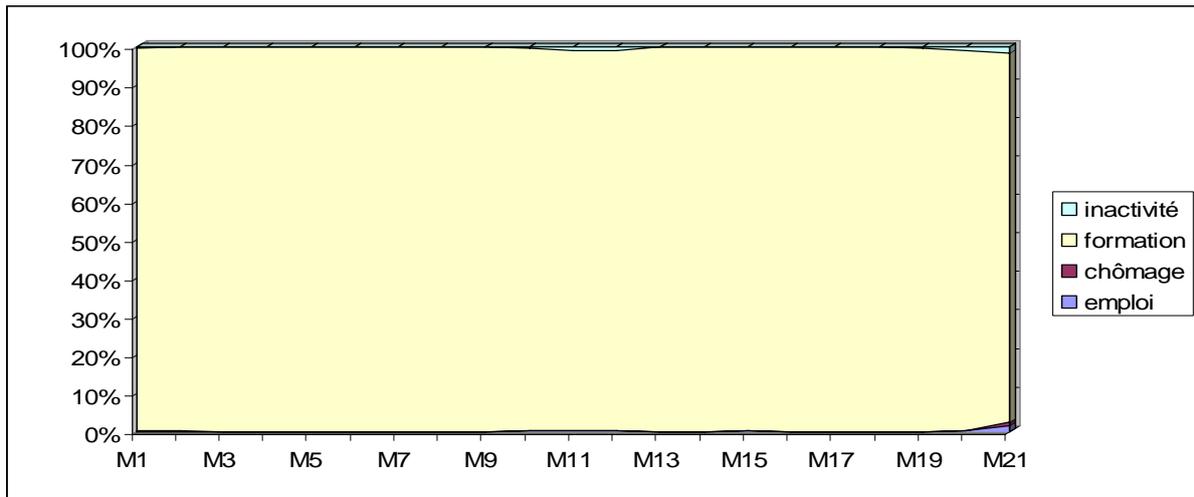
de cinq, et non six comme dans le précédent rapport : la trajectoire 6 de la typologie précédente (formation puis précarité) n'apparaît plus, puisque la sortie de formation, dans ce parcours, intervenait au-delà de deux années de trajectoire, alors que la typologie sur deux cohortes ne porte que sur les 21 premiers mois du parcours. Par ailleurs, les états d'inactivité sont mieux pris en compte dans cette classification, y compris quand ils sont associés à des passages par l'emploi, le chômage ou la formation, alors que la première typologie n'isolait que les individus restés en inactivité sur l'ensemble du parcours. Il existe une forme de précarité caractéristique de ce que les économistes du travail appellent le « halo » du chômage, où les individus se trouvent dans une situation limite aux marges de l'activité, entre emploi, inactivité et chômage. Cela nous a amené à considérer des parcours précaires marqués par des passages par l'inactivité et à les distinguer d'autres parcours précaires, marqués par l'alternance de périodes d'emploi et de chômage.

Tableau 3 : résultats de la classification TwoStep des cohortes 2001-2002 et 2002-2003 sur 21 mois

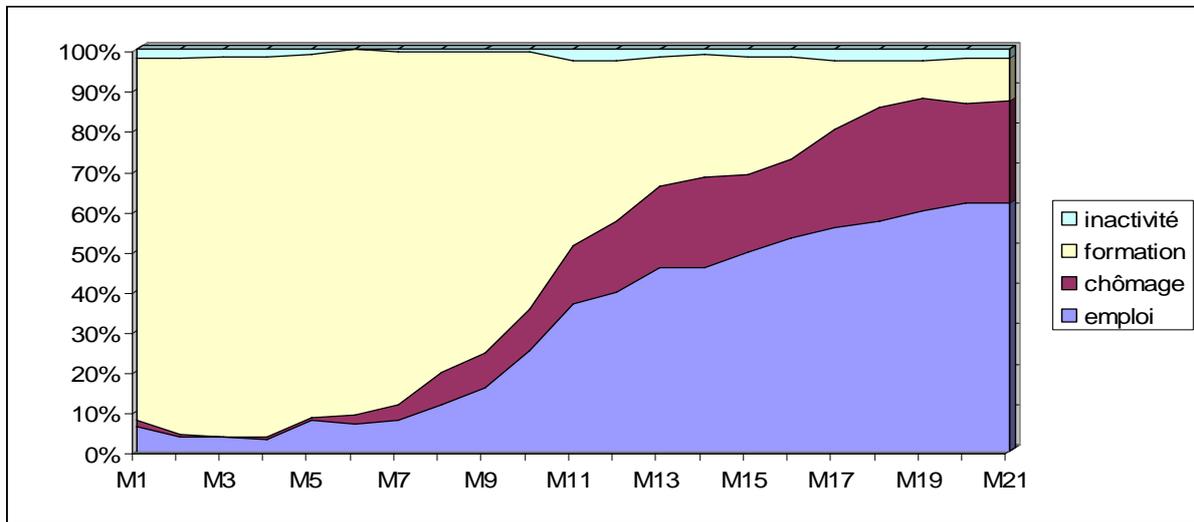
Classification		
TwoStep	effectifs	fréquences
formation	234	26,10%
formation puis activité	164	18,30%
précarité/inactivité	119	13,30%
précarité/chômage	145	16,20%
emploi	234	26,10%
TOTAL	896	100%

arborescence ; la seconde est une CAH de ces classes ; le critère du choix optimal du nombre de classes est le critère Bayésien de Schwartz.

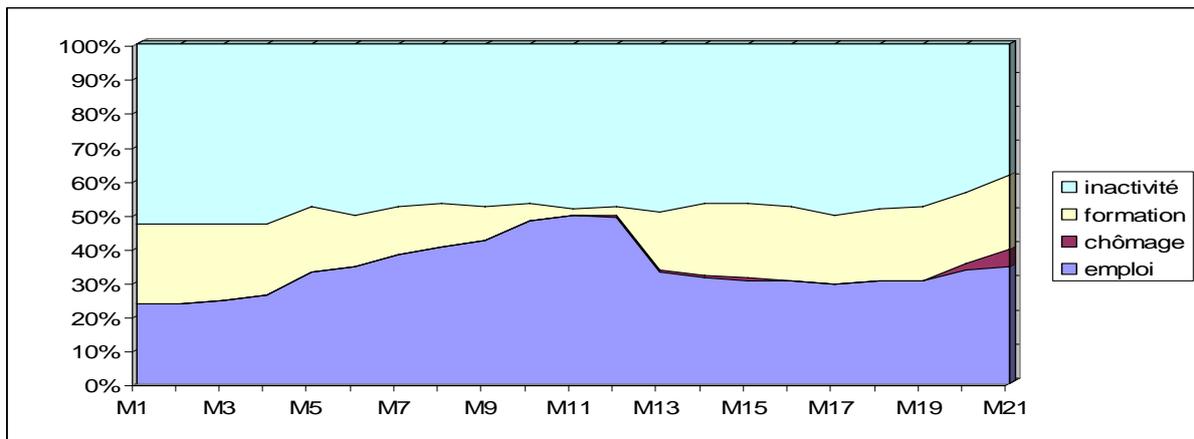
Graphique 2 Parcours type 1 : formation



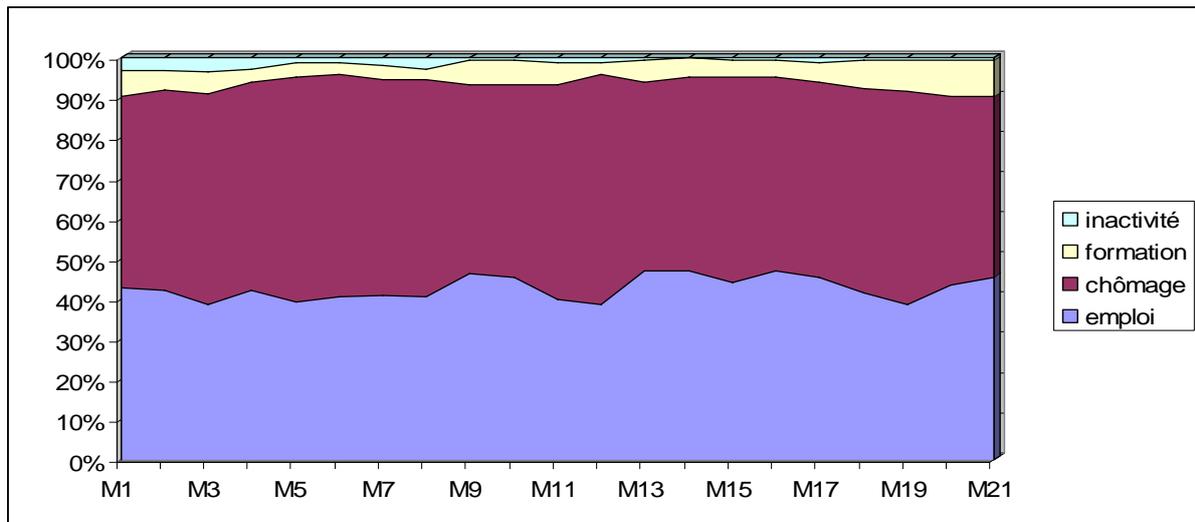
Graphique 3 Parcours type 2 : formation puis activité



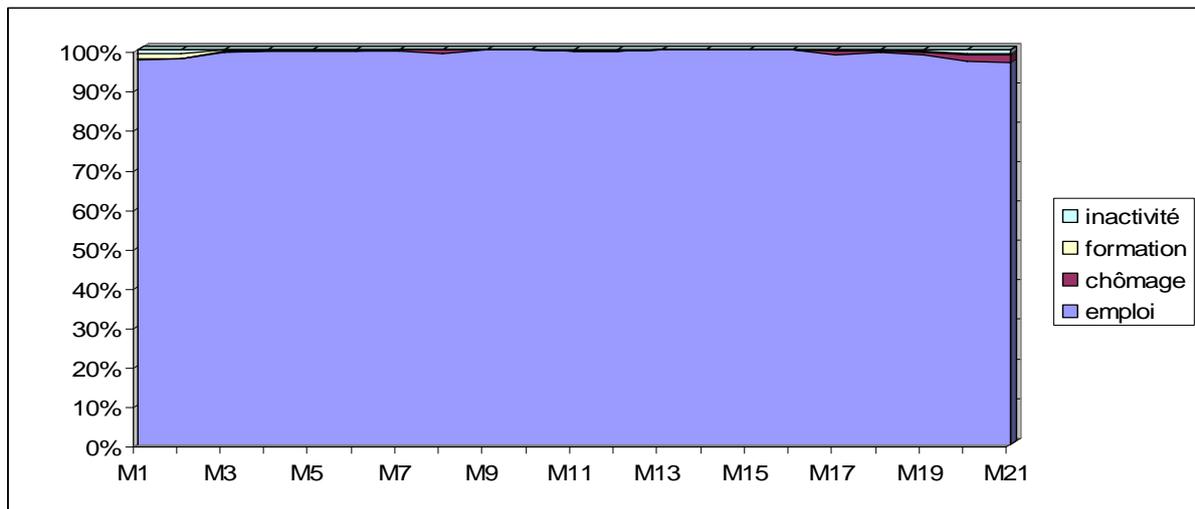
Graphique 4 Parcours type 3 : précarité/inactivité



Graphique 5 Parcours type 4 : précarité/chômage



Graphique 6 Parcours type 5 : emploi



L'analyse montre que ces trajectoires types sont discriminées par rapport à d'autres variables de l'enquête, qu'il s'agisse de variables sociodémographiques, de variables de mesures ou de variables de l'expérience scolaire. Dans un premier temps on peut observer cette différenciation à partir de simples tableaux croisés, permettant de voir dans quelle mesure les variables de l'enquête sont reliées aux différents parcours. Dans un deuxième temps on recherchera l'effet propre de chaque variable, à travers un modèle de régression.

2.2.1 Des trajectoires sans histoire ? Formation ou emploi : deux populations très différenciées.

Pour alléger la présentation, les tableaux utilisés dans cette première partie ont été regroupés p. 22 et suivantes.

On ne peut être que frappé par le caractère très homogène des trajectoires 1 et 5, d'autant qu'elles représentent les cheminements les plus majoritairement suivis (plus de la moitié des deux cohortes à elles deux). On s'attachera plus particulièrement à trajectoire type « emploi », dans la mesure où l'enquête portait surtout sur la dimension insertion professionnelle.

a) L'accès direct et durable à l'emploi

Le poids de ce parcours dans l'échantillon est sensiblement le même que dans la classification précédente : on a donc ici la confirmation que, **dans l'année qui suit le passage par la MGI, un quart des jeunes environ accède à l'emploi assez vite et de manière relativement durable.**

Quatre questions peuvent être abordées ici : qui sont ces jeunes ? Quelles sont les caractéristiques de leur passage par la MGI ? Quel type d'emploi occupent-ils ? Quels « bénéfiques » relatifs tirent-ils de leur trajectoire ?

1) Profil socio-démographique et scolaire.

Ce sont, plus souvent que les autres, des garçons, rarement issus de milieux favorisés, avec une surreprésentation des enfants d'ouvriers (voir tableaux 6 et 9).

Ces jeunes semblent avoir rencontré moins de difficultés à l'école que les autres : un nombre de redoublements plus faible, des difficultés déclarées en collège un peu moins importantes (voir les tableaux 11 et 12). Il faut cependant être prudent sur ces indicateurs : le nombre de redoublements plus faible peut traduire une scolarité plus courte et une sortie précoce du système éducatif. Les difficultés déclarées peuvent être biaisées par une sous estimation liée à la situation plutôt positive du jeune au moment de l'enquête, positive parce qu'il est en emploi depuis deux ans. On sait que l'enquêté a tendance à donner de la cohérence à l'ensemble de ses réponses en privilégiant les situations valorisantes : il est possible que les difficultés scolaires soient « cachées » par cohérence avec une relative réussite de l'insertion professionnelle. Il est difficile d'aller plus loin sur cette dimension expérience scolaire, en particulier sur les différentes formes d'expérience scolaire dégagées plus haut : en effet celles-

ci étaient fondées sur la déclaration de difficultés au collège, ce qui ne concerne ici qu'un faible nombre d'individus ici (89 individus)..

2) Mesures suivies

Ce sont les jeunes issus de toutes les mesures de la MGI, avec cependant une surreprésentation des MOREA V et des autres actions de qualification (formation intégrée essentiellement). Ce lien semble « normal » compte tenu du caractère professionnel de ces mesures. La vocation d'un CAP ou d'un BEP est l'entrée sur le marché du travail : le passage par un dispositif MGI vise à obtenir une certification qu'on n'a pas pu obtenir dans le cursus scolaire « normal ». On retrouve le lien entre formation qualifiante et accès au marché du travail à travers la nature des examens préparés : quand un examen était préparé dans le cadre de la mesure MGI, pour les jeunes de ce parcours, c'était une fois sur deux pour un diplôme professionnel (CAP, BEP ou bac professionnel).

Ce constat entre accès à l'emploi et suivi d'une mesure visant à obtenir une qualification montrerait-il le caractère déterminant de la certification scolaire dans l'insertion professionnelle ? Rien n'est moins sûr : la part de ceux qui n'ont pas obtenu leur examen (41,5 %) pendant le suivi de la mesure MGI est loin d'être négligeable parmi ceux qui s'insèrent finalement de manière durable. Mieux (si l'on peut dire) : le test d'indépendance montre un lien négatif entre obtention de l'examen et accès direct et durable à l'emploi. La raison en est que l'obtention de l'examen prédit surtout la poursuite d'études.

D'autres variables de mesures ont une relation significative avec la trajectoire d'accès direct et durable à l'emploi. Ainsi ces jeunes ont réalisé un nombre de stages significativement plus élevé que les autres. Ce sont des jeunes bien sûr plus satisfaits que les autres du passage par la MGI, avec une raison de satisfaction centrée sur l'emploi, comme on l'a analysé plus haut.

3) Les emplois occupés

Les emplois occupés peuvent être approchés à partir de la « situation actuelle », c'est-à-dire l'observation des situations en juin 2005 : certes, il n'y a pas correspondance, dans la mesure où la cohorte 2001-2002 est observée à partir des 21 premiers mois de parcours, ce qui nous amène en mai 2004. Entre cette date et l'enquête les individus qui étaient jusque là en emploi peuvent connaître le chômage, un retour en formation ou une période d'inactivité. Cependant le tableau suivant montre une forte relation entre les deux types de données : 83 % de ceux

qui étaient en emploi au bout de 21 mois de parcours le sont encore en juin 2005 (ceci étant 17 % ne sont plus en emploi, 6,8 % au chômage).

Tableau 4 : situation au moment de l'enquête et trajectoire-type "emploi" (TwoStep)

situation actuelle/Classification TwoStep	emploi
en emploi	82,90%
au chômage sans suivre de formation	6,80%
en formation ou reprise d'études (après avoir travaillé ou avoir été au chômage ou en inactivité)	8,50%
autres (inactivité)	1,70%
TOTAL	100%

Etre dans la trajectoire « emploi » est plus souvent synonyme que pour tout autre parcours être en contrat à durée indéterminée : 43,3 % des personnes en emploi au moment de l'enquête sont sous ce type de contrat (pour l'ensemble des personnes interrogées en emploi au moment de l'enquête, y compris la cohorte 2003-2004 non présente ici, cette proportion est de 30 %). On notera aussi le chiffre élevé dans ce parcours des jeunes en alternance (un cinquième). Cependant les emplois précaires (intérim et CDD) représentent encore un tiers des emplois occupés par ces jeunes (mais 46,1 % de l'ensemble de l'échantillon). Le type d'emploi occupé est souvent un emploi d'ouvrier qualifié, d'employé, plutôt dans le secteur marchand.

4) Emploi et autonomie

L'accès à l'emploi est une étape essentielle de l'accès à l'autonomie, et plus généralement de l'entrée dans la vie adulte. Par ailleurs, cette autonomie augmente les capacités des individus et est susceptible de créer un cercle vertueux favorisant l'insertion. Au-delà du signe d'employabilité que constitue l'expérience professionnelle, les ressources fournies par l'intégration au monde du travail permettent de faire face plus facilement à une perte d'emploi (par ressources on entend aussi bien les ressources financières et matérielles constituées par le salaire, que les droits attachés au statut de travailleur, au premier rang desquels, les droits à l'indemnisation du chômage). On reprend ici l'analyse de Farvaque et Oliveau (2004) sur la notion de « capabilité », elle-même tirée des travaux d'Amartya Sen (2000).

Un indicateur simple permettant d'apprécier la dépendance ou l'indépendance de la personne est celui de l'origine de ses ressources. Celles-ci peuvent provenir de sa famille ou de son entourage, ou encore de revenus de transfert. Dans tous ces cas l'individu est en situation de dépendance, dépendance « domestique » dans les deux premiers cas, « sociale » dans le troisième. La présence de revenus d'activité de la personne elle-même est la condition d'une certaine indépendance. C'est le cas par définition, avec le salaire, pour les jeunes ayant suivi ce parcours. Ajoutons que ce salaire est d'autant plus élevé que l'emploi est stable. Le salaire mensuel net moyen des jeunes de la trajectoire « emploi » est de 942,24 € contre 870,2 € en moyenne pour les jeunes en emploi au moment de l'enquête, soit 8,23 % de plus.

On peut associer aux ressources d'autres indicateurs d'autonomie, révélant des capacités tirées d'un parcours d'insertion « réussi ». Ainsi de l'autonomie de transport, indiquée à partir d'une question « possédez-vous un moyen de locomotion motorisé ? » Résultat d'une certaine installation professionnelle, ainsi que condition de cette installation, le véhicule donne la marge de liberté permettant d'accorder projet professionnel et offres d'emploi disponibles. Cet indicateur est donc particulièrement important pour différencier les conditions des parcours d'insertion professionnelle. Effectivement, cet indicateur montre une différence importante entre jeunes en emploi sur les deux premières années et les jeunes des autres parcours, notamment les parcours marqués par la précarité : 81,5 % des jeunes du parcours « emploi » sont autonomes en ce qui concerne le transport, contre 64,3 % des jeunes du parcours « précarité/chômage ».

Par contre le taux de départ en vacances, indicateur de niveau de vie, n'est pas significativement différent de la moyenne : s'il y a intégration dans le travail, il n'y a pas différenciation sensible du niveau de vie, en tous cas à travers cet indicateur.

b) Le maintien en formation

Un peu plus d'un quart des personnes des deux cohortes étudiées ici sont restées en formation pendant les deux premières années suivant le passage par la MGI : c'est le parcours type 1, « formation ». Cette proportion est plus élevée que dans la classification précédente qui portait sur un parcours de trois années (un sixième environ de la cohorte 2001-2002 est restée en formation sur trois années), ce qui traduit les sorties de formation pour le marché du travail la troisième année.

On peut avoir une idée des formations à partir de la situation de ceux qui étaient encore en formation au moment de l'enquête (il s'agit essentiellement des personnes de la cohorte 2002-

2003). La part importante de l'enseignement supérieur reflète le poids des niveaux IV dans ce parcours.

Tableau 5 : type de formation suivie pour les parcours type "formation"

niveau d'études	effectifs	fréquences
préparation CAP/BEP	51	33,30%
préparation bac pro	19	12,40%
2de, 1ère, terminale générale et technologique	15	9,80%
enseignement supérieur	63	41,20%
autres	5	3,30%
TOTAL CIT.	153	100%

De nombreuses caractéristiques différencient nettement les personnes ayant suivi ce parcours par rapport aux parcours « emploi ». Tout d'abord le milieu social d'origine : le pourcentage d'enfants de cadres et professions intermédiaires, 36,7 %, est le plus élevé de l'ensemble des parcours. Il n'était que de 17,1 % pour le parcours « emploi » (cf tableau 9). La part des filles est également plus élevée en parcours « formation » qu'en parcours « emploi ».

Les jeunes de ce parcours viennent plus souvent des mesures de remotivation d'une part (sauf CIPPA), et des MOREA IV d'autre part. Ils se caractérisent par un niveau de formation plus élevé que la moyenne à l'entrée dans le dispositif (voir tableau 8, et l'importance du niveau IV de formation sur ce parcours), alors que, curieusement l'âge à l'entrée dans la mesure MGI est sensiblement le même que pour les autres parcours (on voit d'ailleurs que la variable âge ne discrimine pas du tout les parcours : tableau 7).

Sur le parcours scolaire, la différence avec le parcours « emploi » est moins évidente. Certes le nombre de redoublements est très élevé (la moitié ont redoublé deux fois ou plus), mais on peut certainement le mettre sur le compte d'un parcours plus long dans le système scolaire, avec donc un risque accru de redoublement. Plus que pour le parcours « emploi », les personnes ayant déclaré des difficultés en collège sont nettement minoritaires (un tiers). Surtout, c'est pour ces jeunes que la réussite à l'examen pendant le suivi de la mesure MGI est la plus élevée, avec un taux de 80 %. Le profil scolaire des personnes ayant suivi ce parcours est donc plutôt plus élevé que pour l'ensemble des personnes interrogées.

Pour conclure, on soulignera ici la séparation entre deux publics qui suivent des chemins très différents, à partir du même âge en moyenne (entre 17 et 18 ans). Pour les premiers c'est celui du monde du travail : en caricaturant quelque peu ce sera la trajectoire d'un garçon, fils

d'ouvrier, passé par un MOREA V après un échec en BEP. Pour les seconds, c'est le chemin de l'école que le passage par la MGI permet de retrouver : ce sera alors plus souvent une fille, issue des classes moyennes, et qui poursuit des études supérieures après avoir passé le bac dans le cadre d'un MOREA IV.

Evidemment la lecture des tableaux donne une vision plus nuancée que ces « profils types » dressés très sommairement. Il n'empêche que pour ces parcours, qu'on peut qualifier dans une certaine mesure de « réussis », les pesanteurs liées aux différences de genre et de milieu social sont particulièrement visibles. On retrouve ici la plus grande affinité des filles avec l'école, déjà souvent observée. Et une orientation plus précoce vers le monde du travail des jeunes issus de milieux populaires, ce qui peut s'analyser aussi bien en termes stratégiques, qu'en termes d'habitus de classe.

2.2.2 Entre formation et marché du travail, une insertion incertaine.

A ces parcours relativement linéaires dans l'emploi ou la formation, on peut opposer des trajectoires plus incertaines, où le passage du monde scolaire au monde du travail se fait au prix de la précarité.

a) De la formation à l'emploi ?

La trajectoire type 2, « formation puis emploi » semble caractéristique d'une transition professionnelle : alors que 90 % des jeunes sont en formation au début de l'année scolaire qui suit leur contact avec la MGI, ils ne sont plus que 10 % dans cette situation au bout de 21 mois. En fin de parcours 87 % sont dans la population active. Mais ces jeunes actifs ne sont pas, loin de là, tous en emploi : 30 % sont au chômage. La majorité de ceux qui ont un emploi (60 %) sont sous contrat précaire (CDD et intérim). Cette transition professionnelle se fait donc à travers une certaine précarité. Ils sont plus souvent que les autres issus de CIPPA ou n'ont suivi aucune mesure MGI. L'origine socioprofessionnelle est plus souvent ouvrière.

b) Deux parcours de précarité.

Le caractère de précarité est manifeste pour le parcours type 4 : celui-ci se caractérise par une alternance de périodes de chômage et d'emploi, avec une proportion de chômeurs qui reste à un niveau très élevé sur l'ensemble de la période : de 45 à 56 % suivant les mois, soit un taux de chômage par rapport aux actifs supérieur à 50 %. Le nombre de personnes se déclarant

inactives est particulièrement faible dans cette catégorie, ce qui la distingue nettement de la suivante. La précarité du parcours 4 est confirmée par le type d'emplois occupés par les personnes au moment de l'enquête, pour celles qui étaient occupés ce mois là, soit 68 personnes sur les 145 du parcours : seul un quart était sous CDI, contre 35 % pour l'ensemble des personnes ayant suivi un parcours de deux ans. De l'ensemble des parcours type c'est celui qui est relativement le plus féminisé : 47 % sont des filles, contre 35 % de ceux qui suivent un parcours d'emploi. Comme pour l'opposition emploi / formation, on retrouve ici un phénomène de discrimination souvent observé : les filles ont une plus forte probabilité d'être en emploi précaire que les garçons. Le niveau de formation est plus bas que pour les autres parcours, excepté « précarité /inactivité ». Dans les deux cas, la moitié des personnes avaient un niveau VI-Vbis avant leur passage par la MGI. Ce faible niveau semble refléter une expérience scolaire marquée par des difficultés importantes : nombre de redoublements élevé, difficultés fréquentes en collège. Les mesures où ils sont surreprésentés sont plutôt des mesures de qualification : MOREA V et ITHAQUE. Cependant on retrouve ces parcours de précarité au sortir de tous les dispositifs MGI, à des degrés plus ou moins forts. La précarité des conditions de vie peut être repérée par le taux de départ en vacances, qui est le plus faible de l'ensemble.

Le parcours 4 est proche sur le caractère épisodique de l'emploi pendant les deux années qui suivent le dispositif MGI, d'où le qualificatif de précaire choisi ici. Toutefois les parcours sont ici marqués par des états aux frontières de l'inactivité et de l'emploi : passages plus ou moins longs en inactivité, dont parfois un retrait du marché du travail sur l'ensemble de la période, mais aussi sortie du marché du travail pour revenir en formation ou reprendre des études, après avoir exercé un emploi. Si le profil en termes de niveau de formation semble proche du parcours précédent, l'expérience scolaire semble moins problématique (moins de difficultés déclarées en collège). Le suivi des mesures MGI est ici assez spécifique : taux de réussite à l'examen préparé le plus bas, nombre de semaines de stages le plus faible, ces indicateurs semblent montrer un moindre engagement dans les dispositifs que les autres jeunes. Un autre trait spécifique est une situation de dépendance plus marquée que pour d'autres parcours : faible autonomie de transport, importance de la part des ressources tirées de la redistribution.

Parcours types et caractéristiques des jeunes

1. Parcours types et variables sociodémographiques

Tableau 6 : sexe et parcours-type

Classification TwoStep sexe	formation	formation puis activité	précarité/inactivité	précarité/chômage	emploi	TOTAL
Fille	28,0%	18,8%	14,5%	18,3%	20,4%	100%
Garçon	24,8%	17,9%	12,4%	14,7%	30,2%	100%
TOTAL	26,1%	18,3%	13,3%	16,2%	26,1%	100%

La dépendance est significative. $\chi^2 = 11,25$, ddl = 4, 1-p = 97,61%. N=896

Tableau 7 : âge et parcours-type

Classification TwoStep	âge à l'entrée
formation	17,62
formation puis activité	17,46
précarité/inactivité	17,59
précarité/chômage	17,62
emploi	17,69
TOTAL	17,55

Les différences d'âge moyen à l'entrée ne sont pas significatives N=871

Tableau 8 : niveau de formation à l'entrée du dispositif MGI et parcours types

Classification TwoStep niveau de formation	formation	formation puis activité	précarité/inactivité	précarité/chômage	emploi	TOTAL
niveau VI	21,3%	16,9%	14,6%	20,2%	27,0%	100%
niveau Vbis	25,2%	18,4%	15,2%	17,4%	23,9%	100%
niveau V	18,1%	23,6%	9,0%	17,1%	32,2%	100%
niveau IV	35,2%	13,6%	13,2%	12,8%	25,2%	100%
TOTAL	26,1%	18,0%	13,1%	16,3%	26,5%	100%

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 30,05$, ddl = 12, 1-p = 99,73%. N = 848

Tableau 9 : catégorie socioprofessionnelle du père et parcours types

Classification TwoStep PCS père (6 mod.)	formation	formation puis activité	précarité/inactivité	précarité/chômage	emploi	TOTAL
Indépendants	9,3%	7,9%	12,7%	11,3%	10,4%	10,1%
Cadres et professions intellectuelles	19,1%	7,2%	13,7%	9,7%	8,1%	11,8%
Professions intermédiaires	17,6%	10,1%	12,7%	12,9%	9,0%	12,6%
Employés	16,2%	20,1%	17,6%	16,9%	17,5%	17,6%
Ouvriers qualifiés	27,5%	41,0%	34,3%	33,9%	39,3%	35,0%
Ouvriers non qualifiés	10,3%	13,7%	8,8%	15,3%	15,6%	12,9%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

La dépendance est significative. $\chi^2 = 34,72$, ddl = 20, 1-p = 97,83%. N = 780

2. Parcours types et expériences scolaires

Tableau 10 : nombre de redoublements et parcours types

Classification TwoStep	formation	formation puis activité	précarité/inactivité	précarité/chômage	emploi	TOTAL
nombre de redoublements						
aucun	16,2%	15,9%	14,3%	20,7%	12,0%	15,5%
un	40,6%	45,1%	47,9%	39,3%	55,6%	46,1%
deux	33,8%	31,7%	26,9%	26,9%	29,1%	30,1%
plus de deux	9,4%	7,3%	10,9%	13,1%	3,4%	8,3%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 26,75$, ddl = 12, 1-p = 99,16%. N = 896

Tableau 11 : difficultés déclarées au collège et parcours types

Classification TwoStep	formation	formation puis activité	précarité/inactivité	précarité/chômage	emploi	TOTAL
Difficultés en collège						
oui	33,6%	42,1%	42,7%	54,2%	38,2%	40,9%
non	66,4%	57,9%	57,3%	45,8%	61,8%	59,1%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 16,53$, ddl = 4, 1-p = 99,76%. N = 890

3. Parcours types et mesures de la MGI.

Tableau 12 : mesures suivies et parcours types

Classification TwoStep	formation	formation puis activité	précarité/inactivité	précarité/chômage	emploi	TOTAL
Mesure (9 mod.)						
aucune	22,1%	23,4%	10,4%	14,3%	29,9%	100%
Entretiens,SIO	22,6%	18,3%	17,7%	17,1%	24,4%	100%
MODAL	30,9%	16,2%	11,8%	17,6%	23,5%	100%
CIPPA	24,3%	20,4%	15,0%	18,1%	22,1%	100%
Autres actions de remotivation	39,2%	17,6%	9,8%	5,9%	27,5%	100%
ITHAQUE	27,5%	11,8%	15,7%	21,6%	23,5%	100%
MOREA V	12,1%	19,7%	7,6%	21,2%	39,4%	100%
MOREA IV	37,2%	14,7%	12,8%	12,8%	22,4%	100%
Autres actions de qualification	10,8%	21,6%	5,4%	13,5%	48,6%	100%
TOTAL	26,1%	18,3%	13,3%	16,2%	26,1%	100%

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 55,23$, ddl = 32, 1-p = 99,34%. N = 896

Tableau 13 : examen préparé et parcours types

Classification TwoStep	formation	formation puis activité	précarité/inactivité	précarité/chômage	emploi	TOTAL
examen préparé MGI						
CFG ou brevet des collèges	17,2%	27,5%	24,4%	24,6%	16,2%	20,9%
CAP, BEP, bac pro	24,2%	42,0%	29,3%	41,0%	48,5%	37,4%
Bac général ou technologique	58,6%	30,4%	46,3%	34,4%	35,4%	41,7%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 23,79$, ddl = 8, 1-p = 99,75%. N = 374

Tableau 14 : obtention de l'examen et parcours types

Classification TwoStep	formation	formation puis activité	précarité/inactivité	précarité/chômage	emploi	TOTAL
obtention examen						
oui	80,2%	69,7%	48,8%	54,2%	58,5%	64,6%
non	19,8%	30,3%	51,2%	45,8%	41,5%	35,4%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 18,98$, ddl = 4, 1-p = 99,92%. N = 356

Tableau 15 : nombre de semaines de stage effectué pendant la mesure MGI et parcours types

Classification TwoStep	Nb semaine stage
formation	8,08
formation puis activité	7,36
précarité/inactivité	6,41
précarité/chômage	8,08
emploi	10,55
TOTAL	8,20

Les valeurs du tableau sont les moyennes calculées sans tenir compte des non-réponses.

Résultats du test de Fisher :

Nb semaine stage : $V_{inter} = 145,78$, $V_{intra} = 25,66$, $F = 5,68$, 1-p = 99,98% N = 304

4. Parcours types et emploi au moment de l'enquête

Tableau 16 : formes d'emploi et parcours types

Classification TwoStep	formation	formation puis activité	précarité/inactivité	précarité/chômage	emploi	TOTAL
forme d'emploi						
formation en alternance	16,2%	7,1%	4,5%	4,4%	19,6%	12,9%
autres	5,4%	5,9%	9,1%	7,4%	2,1%	4,7%
CDI	27,0%	25,9%	40,9%	26,5%	43,3%	35,5%
CDD	37,8%	38,8%	15,9%	36,8%	20,1%	27,6%
mission d'intérim	13,5%	22,4%	29,5%	25,0%	14,9%	19,4%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 49,72$, ddl = 16, 1-p = >99,99%. N = 428

5. Parcours types et autonomie des jeunes

Tableau 17 : ressources et parcours types

Classification TwoStep	formation	formation puis activité	précarité/inactivité	précarité/chômage	emploi	TOTAL
ressources						
de votre entourage (conjoint, parents, amis)	41,3%	19,5%	25,0%	23,4%	9,3%	23,6%
d'allocations ou d'indemnités	24,6%	25,9%	34,7%	24,1%	19,6%	24,6%
revenus d'activité	34,1%	54,6%	40,3%	52,5%	71,1%	51,7%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 108,27$, ddl = 8, 1-p = >99,99%. N = 1088 (819 personnes, plusieurs réponses possibles).

Tableau 18 : autonomie de transport et parcours types

Classification TwoStep	formation	formation puis activité	précarité/inactivité	précarité/chômage	emploi	TOTAL
autonomie de transport						
oui	56,4%	59,0%	54,3%	64,3%	81,5%	64,5%
non	43,6%	41,0%	45,7%	35,7%	18,5%	35,5%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 43,63$, ddl = 4, 1-p = >99,99%. N = 887

Tableau 19 : départ en vacances et parcours types

Classification TwoStep	formation	formation puis activité	précarité/inactivité	précarité/chômage	emploi	TOTAL
vacances						
oui	58,4%	49,7%	56,0%	43,1%	55,4%	53,2%
non	41,6%	50,3%	44,0%	56,9%	44,6%	46,8%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

La dépendance est significative. $\chi^2 = 10,06$, ddl = 4, 1-p = 96,06%. N = 887

	formation		formation puis activité		précarité/ inactivité		précarité/ chômage	
	Exp(B)	Signif.	Exp(B)	Signif.	Exp(B)	Signif.	Exp(B)	Signif.
caractéristiques sociodémographiques								
Age	0,842	0,066	0,975	0,789	1,076	0,476	1,095	0,337
Fille	1,727	0,011	1,640	0,033	1,686	0,044	1,829	0,014
origine socioprofessionnelle (réf. : non renseignée) :								
Indépendants	0,811	0,633	0,505	0,177	1,086	0,875	0,915	0,855
Cadres	2,418	0,040	0,638	0,392	1,384	0,549	0,902	0,845
professions intermédiaires	1,917	0,132	0,758	0,568	1,648	0,343	1,110	0,834
Employés	0,992	0,985	0,937	0,873	1,103	0,833	0,885	0,781
ouvriers qualifiés	0,691	0,288	0,741	0,397	0,861	0,719	0,647	0,262
ouvriers non qualifiés	0,725	0,448	0,591	0,227	0,526	0,237	0,692	0,422
niveau de formation à l'entrée du dispositif (réf. : non renseigné) :								
niveau VI	0,688	0,545	0,575	0,393	1,263	0,757	1,010	0,989
niveau Vbis	0,871	0,792	0,737	0,568	1,239	0,739	1,039	0,949
niveau V	0,657	0,455	0,830	0,740	0,586	0,437	0,838	0,778
niveau IV	1,077	0,904	0,271	0,045	0,504	0,331	0,408	0,186
caractéristiques des mesures								
type de mesure (réf. : certification niveau V) :								
Accueil	1,559	0,442	2,447	0,112	1,848	0,361	1,292	0,657
actions de remotivation et d'orientation	2,353	0,048	1,491	0,315	1,730	0,302	1,399	0,429
actions de certification niveau IV	2,526	0,098	2,776	0,087	2,539	0,174	1,809	0,332
insatisfaits de la mesure	1,676	0,306	1,580	0,416	3,022	0,040	1,613	0,368

durée de la formation	0,988	0,696	1,017	0,605	0,997	0,930	1,040	0,236
expérience scolaire								
redoublement en primaire	0,525	0,009	0,681	0,123	0,725	0,259	0,768	0,311
difficultés déclarées en collège	0,929	0,738	1,226	0,373	1,230	0,425	1,787	0,016
a choisi son orientation en fin de 3ème	1,116	0,586	0,790	0,278	0,741	0,227	0,967	0,885
R 2 de Cox et Snell	0,165							

La modalité de référence est "emploi".

Tableau 20 : régression multinomiale des facteurs d'appartenance à un parcours type

2.2.3 Un modèle de régression des parcours types

Dresser les parcours types des parcours est finalement assez difficile, compte tenu de l'interdépendance entre les variables retenues. Par exemple, l'entrée en parcours de formation est plus fréquente, on l'a dit plus haut pour les enfants de cadres. Mais est-ce lié à un effet propre à ce milieu social, ou est-ce l'effet d'une surreprésentation des enfants de cadres dans la mesure MOREA IV par rapport aux autres mesures, sachant que les MOREA IV poursuivent plus fréquemment des études ? On peut tenter de répondre à la question des effets propres de chaque variable à partir d'une régression logistique multinomiale. Cette approche permet de déterminer les effets de chaque variable « toutes choses égales par ailleurs », pour reprendre l'exemple précédent, l'effet du milieu social, à mesure MGI constante, sur le parcours d'insertion. Ce type d'analyse n'est possible qu'en disposant d'effectifs suffisamment importants : cela nous a amené à exclure les variables ne se rapportant qu'à une partie de l'échantillon, comme, par exemple, la variable « préparation d'un examen ».

a) *Les variables*

La variable à expliquer est ici le parcours établi selon les cinq modalités décrites précédemment. La modalité de référence est le parcours « emploi » : cela signifie que le modèle donne la probabilité d'être dans un parcours donné (par exemple « formation »), plutôt qu'en parcours « emploi ». On a testé ici trois groupes de variables explicatives.

Le premier groupe est constitué des caractéristiques sociodémographiques, permettant de contrôler l'hétérogénéité de la population, à travers quatre variables (sexe, âge, origine socioprofessionnelle, niveau de formation). La littérature montre que ces quatre variables ont habituellement un effet propre sur les trajectoires de formation.

Le second groupe concerne les mesures de la MGI. Trois effets pouvaient être envisagés par hypothèse : un effet lié au type de mesure, un effet lié à l'intensité de la mesure, un effet lié au vécu subjectif de la mesure. Le premier effet est testé à partir de la variable « type de mesure ». Celle-ci rend compte à la fois de l'objectif de la mesure (remotivation ou qualification), et du niveau auquel prépare la mesure de qualification (IV ou V). Les modalités retenues sont alors « accueil » (aucune mesure suivie, entretiens, SIO), « actions de remotivation et d'orientation » (CIPPA, MODAL, AA, ITHAQUE), « actions de certification niveau IV » (MOREA IV) et « actions de certification niveau V » (MOREA V, FI). L'intensité de la mesure est mesurée par la durée pendant laquelle le jeune a été suivi dans le cadre de la MGI, l'effet subjectif est indiqué par la satisfaction exprimée par le bénéficiaire.

Le troisième groupe se rapporte à l'expérience scolaire : la variable « redoublement en primaire » est indicatrice de difficultés cognitives rencontrées dès le premier degré d'enseignement, la variable « difficultés déclarées en collège » à partir de la question « avez-vous le sentiment d'avoir connu des difficultés en collège ? » traduit la perception du jeune sur sa propre expérience, la variable « orientation choisie » se rapporte à la place du projet personnel dans la trajectoire du jeune.

Les résultats de la régression sont donnés page 27-28. Sont indiqués ici les odd ratios (exp B) et leur niveau de significativité. On voit d'abord le nombre important d'effets non significatifs (i.e significativité supérieure à 0,10) : visiblement l'appartenance à chacune des trajectoires relève assez largement de facteurs non observés ici. Cependant quelques résultats intéressants méritent d'être relevés.

La variable sexe a un effet significatif sur l'ensemble des trajectoires. D'une part une fille a 1,7 fois plus de probabilités d'être en formation qu'en emploi stable. Toutes choses égales par ailleurs les filles s'orientent davantage vers la formation que vers une entrée directe sur le marché du travail. Ce résultat traduit la plus forte propension des filles à prolonger leurs études, et, compte tenu du public concerné par l'enquête, un plus grande facilité à raccrocher en cas de difficultés rencontrées pendant le parcours scolaire. D'autre part, une fille a entre 1,7 et 1,8 fois plus de probabilités de se retrouver sur un parcours précaire que sur un parcours d'emploi stable. Ce deuxième résultat est à mettre en perspective avec les phénomènes de discrimination et de ségrégation selon le genre sur le marché du travail. Pour les jeunes sortant des dispositifs de la MGI, ces phénomènes ont un effet important, plus que celui de l'origine sociale par exemple. Celle-ci n'a d'effet significatif que pour les enfants de cadres, pour lesquels la probabilité d'être en formation plutôt qu'en emploi est significativement élevée. Pour terminer sur les caractéristiques individuelles l'âge a un effet négatif sur la probabilité d'être en formation plutôt qu'en emploi, et un niveau bac de formation semble avoir un effet négatif sur une sortie rapide de formation après le passage par la MGI.

L'effet des mesures porte essentiellement sur la différenciation entre parcours de formation et parcours d'emploi stable : le passage par les mesures de la MGI, hors entretien et SIO, a pour effet propre de maintenir en formation, sauf MOREA V et FI, qui favorisent des parcours d'emploi stable. Le critère de la satisfaction ne joue significativement que pour les jeunes en parcours « précarité/inactivité », 3 fois plus insatisfaits que les jeunes en parcours « emploi ». Quant à la durée de la formation elle n'a aucun effet significatif sur les parcours des jeunes. L'expérience scolaire a également un effet sur la différenciation entre formation et emploi stable : comme on pouvait s'y attendre, les difficultés précoces (redoublement en primaire)

vont avoir un effet négatif très marqué sur les parcours de formation. Cependant cette dimension de l'expérience scolaire n'a pas d'effet significatif sur les parcours précaires. C'est plus la dimension subjective qui joue ici : la difficulté déclarée en collège est nettement plus forte en parcours de précarité/chômage qu'en parcours d'emploi stable. Enfin, le fait de choisir son orientation en fin de troisième n'a aucun effet significatif sur les parcours type.

Pour conclure sur ces résultats, on peut souligner l'importance des variables choisies ici sur la différenciation entre les deux parcours les plus stables : formation ou emploi. On peut, à travers les effets mis en évidence, conclure que l'effet de la mesure va surtout porter sur le type de parcours quand celui-ci est stable : en formation dans les deux années qui suivent le passage par la MGI quand on a suivi une mesure qui ne soit pas MOREA V, surtout une mesure de remotivation, l'effet des MOREA IV étant à la limite du significatif ; en emploi stable pour les sortants de MOREA V. Le modèle montre cependant que la mesure a peu d'effets sur la plus ou moins grande stabilité du parcours : il n'y a pas d'effet significatif de la mesure sur le fait d'être plutôt en emploi stable ou plutôt en parcours précaire.

2.3 L'insertion professionnelle des sortants de MGI

Au-delà des seuls parcours et de leurs liens avec les caractéristiques des bénéficiaires, on peut caractériser l'insertion professionnelle des personnes repérées par la MGI, à partir des situations déclarées aux moments des enquêtes. Ainsi nous observerons cette insertion professionnelle aux deux moments correspondant aux enquêtes, 2005 et 2006.

2.3.1 Emploi et chômage un à trois ans après le passage par la MGI

Tableau 21 : emploi et chômage (enquête 2005)

situation juin 2005/cohorte	2001	2002	2003	TOTAL
en emploi	74,4% (229)	71,9% (228)	66,8% (191)	71,1% (648)
au chômage sans suivre de formation	25,6% (79)	28,1% (89)	33,2% (95)	28,9% (263)
TOTAL	100% (308)	100% (317)	100% (286)	100% (911)

Tableau 22 : emploi et chômage (enquête 2006)

Situation juin 2006/cohorte	2002	2003	TOTAL
en emploi	74,7%(233)	72,2%(228)	73,4%(461)
au chômage sans suivre de formation	25,3% (79)	27,8% (88)	26,6%(167)
TOTAL	100% (312)	100% (316)	100% (628)

Avec le temps, le taux d'emploi augmente : en juin 2005, il s'établit à 53,1 % pour les plus « anciens », la cohorte 2001-2002, contre 34,8 % pour les plus « jeunes », la cohorte 2003-2004 (rapport intermédiaire p43, tableau 35). On peut rapprocher le premier résultat de celui de la cohorte 2002-2003 en juin 2006 : son taux d'emploi est de 52,9 %. L'enquête 2006 confirme ainsi le résultat de l'année précédente : environ un individu sur deux est en emploi, trois à quatre ans après le passage par la MGI. Cette évolution dans le temps traduit en partie la sortie progressive des bénéficiaires des dispositifs MGI de la formation initiale, le passage de l'école au monde du travail. Cela reflète-t-il pour autant une amélioration de leur position sur le marché du travail ? Pour le déterminer, prenons les seuls actifs et observons l'évolution du taux de chômage (tableaux 21 et 22).

Plus la période écoulée depuis le passage par la MGI est longue, plus le taux de chômage diminue. On passe ainsi d'un taux de chômage de 33,2 % en juin 2005 pour les actifs passés par la MGI en 2003-2004, soit 12 à 21 mois auparavant, à un taux de 25,6 % pour la cohorte 2001-2002, après donc une période de 36 à 45 mois. On retrouve la même tendance, et par ailleurs sensiblement les mêmes chiffres en juin 2006. On peut donc assister à un mouvement, certes lent mais néanmoins significatif, d'insertion professionnelle, avec une réduction progressive du risque de chômage, à partir d'un niveau très élevé.

On retrouve dans le public MGI certains facteurs spécifiques de risque de chômage habituellement constatés dans les enquêtes d'insertion peuvent être observés. Le taux de chômage est ainsi nettement plus élevé pour les jeunes nés de père étranger (39,8 % pour l'ensemble des actifs interrogés en 2005) que pour ceux nés de parents français (26,5 %). Le niveau de formation à l'entrée du dispositif MGI est également très discriminant. Les jeunes entrés avec un niveau VI-V bis sont ainsi 37,6 % au chômage quand ils sont sur le marché du travail, contre 15,4 % pour ceux qui sont entrés avec un niveau IV. Mais d'autres facteurs, liés au type de mesure, semblent jouer ici. Le taux de chômage est nettement plus élevé pour les jeunes repérés par la MGI et qui n'ont suivi aucune mesure (36,9 %), ainsi que pour ceux passés par les mesures de remotivation (39,7 %), que pour les jeunes ayant bénéficié de mesures de qualification (16,2 %). Il est cependant possible que ces écarts proviennent des caractéristiques des populations pour ce qui est des deux derniers chiffres cités. Les personnes passées par les mesures de remotivation sont en effet plus défavorisées socialement et scolairement que celles qui ont bénéficié des mesures de qualification. Cependant le fort taux de chômage enregistré pour les jeunes n'ayant pas suivi de dispositif particulier, alors même que cette population est relativement moyenne en termes de caractéristiques sociologiques et scolaires, suggère un effet MGI positif sur l'insertion professionnelle.

Pour démêler l'effet des mesures des effets de structures liés aux spécificités de chaque type de mesure, on peut tester l'effet de la mesure, du moins du type de mesure (accueil, remotivation, qualification, aucune mesure), sur la situation des actifs (emploi ou chômage), en contrôlant les caractéristiques des publics de ces mesures. Les variables de contrôle sont ici le sexe, l'âge à l'entrée dans le dispositif, la catégorie socioprofessionnelle du père, le niveau de formation à l'entrée dans le dispositif. Cet effet est testé à partir d'un modèle logistique. Les résultats sont donnés dans le tableau ci-après, à partir de l'enquête 2005, sur les personnes déclarées actives au moment de l'enquête (911 individus).

Tableau 23 : probabilité d'être en emploi plutôt qu'au chômage

	Signif.	Exp(B)
Sexe (fille/garçon)	0,105	0,740
âge	0,236	0,918
Père né en France (réf à l'étranger)	0,060	1,635
CS du père (réf ONQ)		
ouvrier non qualifié	0,542	
indépendant	0,482	1,336
cadre	0,241	0,632
profession intermédiaire	0,999	1,001
employé	0,365	0,747
ouvrier qualifié	0,850	0,949
niveau de formation (ref non renseigné)		
non renseigné	0,027	
VI-Vbis	0,504	0,756
V	0,696	1,188
IV	0,077	2,378
mesure (ref aucune)		
aucune	0,000	
accueil	0,010	2,333
remotivation	0,799	1,078
qualification	0,001	2,868
Constante	0,198	6,072
	R-deux de Cox & Snell	R-deux de Nagelkerke
	0,08	0,119

En contrôlant les effets du sexe, de l'âge, de l'origine nationale et socioprofessionnelle, et du niveau de formation, l'effet de la mesure est le plus souvent très significatif : les mesures de qualification et d'accueil augmentent considérablement la probabilité d'être en emploi, ou, inversement le fait de n'avoir suivi aucune mesure, accroît considérablement le risque de chômage. L'effet des mesures de motivation n'est pas significatif. L'effet des mesures de qualification confirme l'importance de celle-ci dans l'accès à l'emploi. Avoir suivi une mesure de qualification multiplie par près de trois la probabilité d'être en emploi par rapport à ceux qui n'ont suivi aucune mesure, et ceci en contrôlant l'effet du niveau de formation à l'entrée du dispositif. Rappelons que la qualification est prise ici au sens de certification, et pas nécessairement d'une formation professionnelle (voir l'exemple du baccalauréat en

MOREA IV). On touche ici les spécificités du « modèle » français d'insertion, largement dominé par une logique du titre scolaire¹³. A ce titre, la Mission Générale d'Insertion remplit son rôle en permettant l'accès par des voies spécifiques à la certification, pour des publics qui risquaient de se voir écartés de cette certification par l'institution scolaire. Plus étonnant est l'effet élevé, positif et très significatif, du passage par une mesure d'accueil (entretiens, SIO). Il est clair que cet effet « cache » des variables non observées ici. On peut par exemple faire l'hypothèse que le passage par une simple mesure d'accueil, sans entrer ensuite dans un dispositif spécifique, traduit la capacité de l'individu à trouver rapidement et de manière relativement autonome une solution à son problème de décrochage scolaire. La MGI aurait ici plutôt un rôle d'appui et d'orientation pour des individus capables de mobiliser ces ressources dans une démarche autonome. Cette capacité est une qualité qu'on pourrait retrouver sur le marché du travail, et révélerait alors une plus forte employabilité.

La faiblesse relative du pourcentage de variance expliquée dans le modèle suggère la présence de variables non prises en compte ici. Il y a bien sûr l'ensemble des variables se rapportant à l'environnement économique dans lequel se réalise cette insertion : le secteur d'activité, le bassin d'emploi, entre autres, font varier la probabilité de trouver un emploi dans des proportions importantes. Il n'est pas du ressort de ce travail de prendre en compte l'influence de ces facteurs.

2.3.2 Caractéristiques des emplois

Type de contrat

Le type de contrat de travail des jeunes en emploi évolue avec le temps comme le montre la comparaison des cohortes dans les deux enquêtes.

Tableau 24 : type de contrat de travail (enquête 2005)

type de contrat de travail/cohorte	2001	2002	2003	TOTAL
formation en alternance	7,70%	16,80%	37,10%	19,60%
contrat aidé	3,60%	2,20%	2,70%	2,80%
CDI	37,60%	33,60%	18,30%	30,50%
CDD	26,20%	32,70%	28,00%	29,10%
mission d'intérim	24,90%	14,60%	14,00%	18,00%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

N=633

¹³ Verdier, op. cit.

Tableau 25 : type de contrat de travail (enquête 2006)

Type de contrat de travail/cohorte	2002	2003	TOTAL
formation par alternance	11,50%	31,60%	21,50%
contrat aidé	7,10%	4,00%	5,50%
CDI	41,90%	21,80%	31,90%
CDD	24,70%	22,20%	23,50%
mission d'intérim	15,00%	20,40%	17,70%
TOTAL	100%	100%	100%

N=452

Un premier constat d'évidence : la diminution progressive des contrats en alternance au fur et à mesure du temps. On remarque également un pourcentage élevé de contrats en alternance, 37,1 %, pour la cohorte 2003 en juin 2005, c'est-à-dire un à deux ans après le passage ou le repérage par la MGI. Ce chiffre reste élevé un an plus tard (31,6 %), soit près de 15 points de plus que la génération 2002 en juin 2005, donc à un moment comparable du processus d'insertion. Cela tendrait à montrer un plus grand recours à l'alternance, ou un maintien plus long sur ce genre de contrat, pour la cohorte 2003 comparativement aux autres cohortes. Au bout de trois à quatre ans de parcours, les contrats en alternance ne représentent plus que 7,7 % (cohorte 2001 en juin 2005) à 11,5 % (cohorte 2002 en juin 2006) de l'emploi. A cette diminution relative correspond une hausse de la part des CDI, traduisant pour une partie de l'échantillon une relative stabilisation dans le système d'emploi. Cependant, la part des contrats de travail temporaires reste élevée, sans que des évolutions significatives d'une cohorte à l'autre puissent être observées. Ces contrats ne jouent apparemment pas le rôle de sas vers l'emploi stable qu'on leur attribue souvent, du moins sur la période considérée. Y aurait-il une partie de l'échantillon qui s'installerait durablement sur les segments précaires du marché du travail ? On ne peut répondre à cette question avec le type de méthode adopté ici, en coupe transversale. On ne connaît pas à travers ces chiffres les différents états par lesquels sont passés les bénéficiaires. Cependant, une analyse en termes de trajectoires permettrait de valider ou non l'hypothèse selon laquelle l'emploi temporaire serait caractéristique des parcours précaires, au sens de parcours marqués par de fréquents épisodes de chômage.

La cohorte 2001 avait fait l'objet d'une analyse de trajectoires. Une classification automatique avait permis de déterminer six trajectoires relativement homogènes (1^{er} rapport intermédiaire pp. 47-49). On a croisé ici ces trajectoires avec le type de contrat de travail des individus de cette cohorte déclarant être en emploi en juin 2005. Les faibles effectifs (N=216) ont amené à regrouper les trajectoires en trois ensembles :

- parcours de formation et d'emploi (trajectoires formation + formation puis emploi),
- parcours de précarité (trajectoires inactivité + précarité + formation puis précarité),
- parcours d'emploi (trajectoire emploi).

De même les formes de contrats ont été regroupées en trois catégories :

- alternance et emplois aidés,
- CDI,
- emploi temporaire (CDD et intérim).

Les chiffres du tableau 26 donnent la situation des jeunes actifs occupés en juin 2005, soit trois à quatre ans après leur passage par un dispositif MGI, en fonction du type de parcours pendant cette période. Si effectivement près des deux tiers des jeunes en parcours précaires sont en emploi temporaire à l'issue de cette période, on ne peut qu'être frappé par les parts importantes d'emplois temporaires parmi ceux qui ont eu des parcours d'emploi. Plus d'un tiers d'entre eux sont encore en emploi temporaire, alors qu'ils ont été en emploi de manière pratiquement continue sur trois à quatre années. L'emploi temporaire semble donc caractériser le processus d'insertion professionnelle des jeunes peu qualifiés de manière très générale, y compris quand ce processus fait apparaître une installation stable en situation de travail. Du coup, c'est cette notion de stabilisation qui est à interroger : une expérience d'emploi continue sur trois ou quatre ans (stabilisation au sens économique) peut très bien être associée à une relative précarité du lien juridique entre le salarié et son employeur (précarité juridique).

Tableau 26 : type de contrat de travail et parcours

type d'emploi/CAH 6 classes	parcours de formation et d'emploi	parcours de précarité	parcours d'emploi	TOTAL
alternance et emplois aidés	14,50%	11,00%	9,90%	11,60%
CDI	32,30%	24,70%	53,10%	37,50%
emploi temporaire	53,20%	64,40%	37,00%	50,90%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 15,33$, ddl = 4, 1-p = 99,59%.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 216 citations.

Secteur d'activité

La répartition par secteurs peut être comparée à celle des premiers emplois des sortants de l'enquête du CEREQ « Génération 98 » (CEREQ, 2002).

Tableau 27 : secteur d'activité des jeunes en emploi
Ensemble des sortants MGI en emploi

Secteur d'activité	Effectifs	%
Agriculture	25	4,00%
industrie	154	24,70%
bâtiment-travaux publics	85	13,60%
transport	21	3,40%
commerce	116	18,60%
autres services marchands	121	19,40%
services non marchands (associations, administrations publiques)	101	16,20%
TOTAL CIT.	623	100%

Tableau 28 : secteurs d'activité des jeunes en emploi (Génération 98)
Enquête Génération 98

Secteur d'activité	Ensemble	Non qualifiés
Agriculture	2	4
industrie	21	25
bâtiment-travaux publics	6	12
transport	3	3
commerce	18	19
autres services marchands	25	22
services non marchands (associations, administrations publiques)	25	15
TOTAL CIT.	100	100

La répartition sectorielle est très proche de celle des jeunes non qualifiés dans Génération 98 : sur-représentation de l'industrie, et, de manière plus marquée encore, du bâtiment –travaux publics, sous-représentation des services et particulièrement des services non marchands.

Profession, temps de travail, salaire

Les emplois occupés sont très majoritairement des emplois d'exécution, ouvriers ou employés, avec un poids particulièrement important des ouvriers non qualifiés.

Tableau 29 : professions exercées

Emploi actuel	Effectifs	%
Professions indépendantes, cadres et professions intellectuelles	13	2,10%
Professions intermédiaires	48	7,70%
Employés administratifs	70	11,20%
Employés de commerce	72	11,50%
Personnels des services directs aux particuliers	52	8,30%
Ouvriers qualifiés	161	25,70%
Ouvriers non qualifiés	194	31,00%
Ouvriers agricoles	16	2,60%
TOTAL CIT.	626	100%

Tableau 30 : temps de travail (heures/semaine)

Temps de travail	Effectifs	%
Moins de 20	67	10,70%
De 20 à 30	33	5,30%
De 30 à 35	46	7,30%
De 35 à 39	398	63,60%
39 et plus	82	13,10%
TOTAL CIT.	626	100%

77% des personnes en emploi le sont à temps plein. Le taux d'emploi à temps partiel est cependant élevé (23 %). Par comparaison, l'enquête du CEREQ « Génération 2001 » donne un taux de 10 % trois ans après la sortie du système éducatif. On a donc là vraisemblablement une surreprésentation des « petits boulots » propre aux jeunes les moins qualifiés.

Le salaire moyen est de 870 € mensuels. 45 % des jeunes gagnent moins de 900 €. Là encore, les données révèlent une insertion sur les segments les moins valorisés du marché du travail¹⁴.

¹⁴ Ceux que la théorie de la segmentation qualifie de segments secondaires. Voir par exemple Paul (1982).

Tableau 31 : salaires mensuels nets en euros

Salaire actuel	Effectifs	%
Moins de 300	18	3,10%
De 300 à 600	132	22,40%
De 600 à 900	114	19,30%
De 900 à 1200	212	35,90%
De 1200 à 1500	89	15,10%
De 1500 à 1800	16	2,70%
1800 et plus	9	1,50%
TOTAL	590	100%

2.3.3 L'accès à l'emploi

L'accès à l'emploi se fait majoritairement par candidatures ou démarches spontanées (28,5 %), ou par relations personnelles (29 %). L'accès à l'emploi par les organismes est plus rarement cité par les enquêtés (10 %). On a ici un indicateur à la fois d'autonomie (démarches spontanées), et de « capital social » (relations). Par opposition, les jeunes passant par un organisme sont ceux qui sont les moins bien dotés en autonomie et en capital social. Par ailleurs l'étude des relations mobilisées peut être analysée à travers la distinction liens forts / liens faibles (Granovetter, 1982). Les premiers renvoient aux relations mobilisées à partir du cercle des connaissances personnelles dans la sphère privée. Les seconds sont de l'ordre des réseaux constitués par l'expérience scolaire ou professionnelle. Parmi les jeunes ayant accédé à l'emploi par leurs relations, 39 % ont utilisé ces liens faibles, 61 % ayant bénéficié plutôt de liens forts. On peut faire l'hypothèse que cette « force des liens forts », contraire à ce qui est constaté en général dans l'accès à l'emploi, traduit surtout la faiblesse des réseaux scolaires et professionnels pour les personnes les plus démunies en termes de qualification, et, par conséquent, l'importance cruciale des réseaux familiaux pour ces personnes. D'où aussi l'importance du risque de chômage, quand ces liens familiaux sont inexistantes ou inefficaces pour obtenir un emploi.

Les modalités d'accès varient surtout en fonction des caractéristiques sociodémographiques des personnes. Par contre, elles ne sont pas significativement reliées aux dispositifs. Les garçons accèdent plus souvent à l'emploi par l'intérim, les filles utilisent davantage les annonces. La probabilité d'obtention d'un emploi à la suite de démarches individuelles (candidatures spontanées) augmente avec le niveau de formation, le recours aux relations

personnelles est plus fréquent pour les niveaux V de formation. L'origine socioprofessionnelle a également un effet : les enfants de cadres obtiennent plus souvent un emploi à la suite de candidatures spontanées, les enfants d'indépendants mobilisent davantage de relations personnelles, alors que les enfants d'ouvriers ont utilisé plus que la moyenne les organismes du service public de l'emploi.

2.3.4 Satisfaction des bénéficiaires

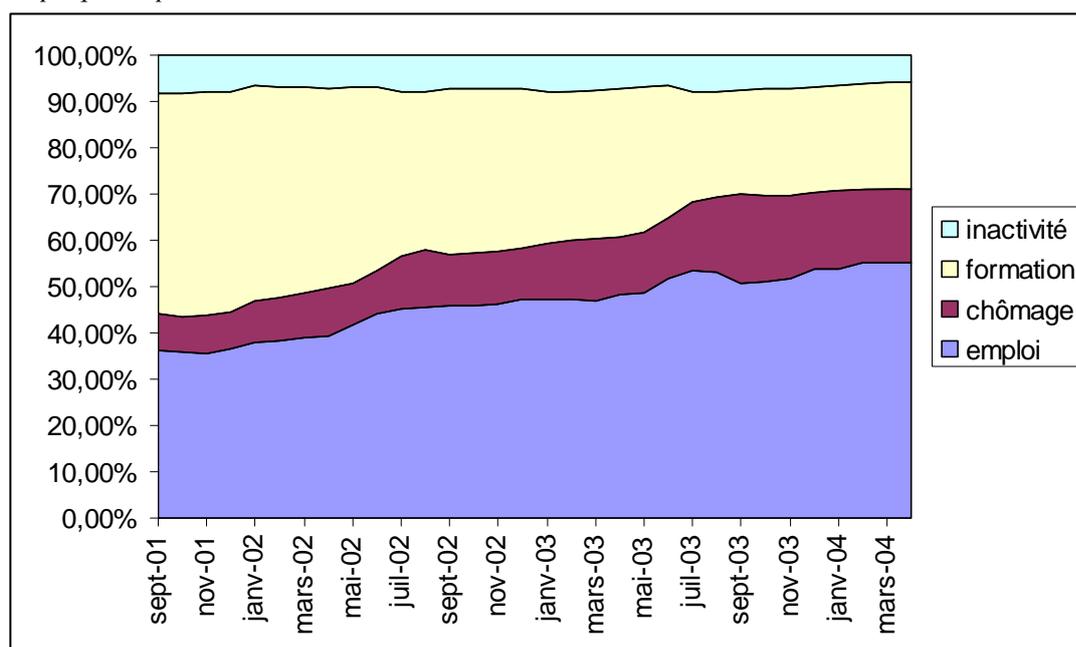
Enfin les personnes en emploi se déclarent en grande majorité satisfaites de leur emploi (86,5 %). Paradoxalement, la profession exercée ou le salaire n'ont pas d'effet sur la satisfaction. Toutefois le type de contrat de travail a un effet (indice de satisfaction plus faible pour les intérimaires, le plus fort pour les contrats en alternance et les emplois aidés), ainsi que le secteur d'activité (insatisfaction plus forte dans l'industrie et le commerce, satisfaction plus forte dans le bâtiment et les services non marchands).

Pour conclure sur cette description de l'insertion professionnelle, on peut retenir que les mesures de qualification ont un impact fort et positif sur la probabilité d'accéder à l'emploi. Pour la partie de l'échantillon qui se déclare en emploi aux moments des enquêtes, on observe dans cette étude que les emplois occupés sont souvent précaires, plus souvent dans l'industrie et le bâtiment, pour des emplois d'exécution, plus souvent à temps partiel, que pour les autres sortants du système éducatif, ces caractéristiques renvoyant aux segments secondaires du marché du travail. Enfin, et ce dernier point sera à approfondir particulièrement par les entretiens, l'accès à l'emploi se fait en mobilisant surtout des réseaux de connaissances personnelles et de proximité.

2.4 Les parcours sur trois ans : typologie

L'enquête de juin 2006 avait pour but, entre autres, de compléter les données de parcours sur une période de trois années (exactement 33 mois) obtenues en juin 2005. Cette dernière enquête avait permis de dresser une typologie de parcours types à partir de la cohorte 2001-2002. En juin 2006, ce sont les personnes de la cohorte 2002-2003 qui ont été interrogées sur leur troisième année de parcours après le passage par la MGI. On dispose donc des trajectoires de 858 personnes sur trois ans : 423 de la cohorte 2001-2002, 435 de la cohorte 2002-2003. Les calendriers des deux cohortes ont été fusionnés de sorte que l'on puisse représenter les parcours sur l'ensemble des 33 mois (de septembre 2002 à mai 2005 pour la cohorte 2001-2002, de septembre 2003 à mai 2006 pour la cohorte 2002-2003). Le chronogramme de l'ensemble est présenté ci-dessous.

Graphique 7 : parcours des cohortes 2001-2002 et 2002-2003 sur 33 mois



On a ainsi un profil général de l'ensemble des parcours sur les 3 années qui suivent le passage par la MGI : hausse progressive de la part en emploi, de 36 % à 55 %, baisse corrélative de la part en formation, de 47 % à 23 %. L'évolution du chômage est plus complexe : hausse régulière pendant deux ans, de 8 à 19 %, pour atteindre un maximum à la rentrée de la troisième année (septembre 03), puis légère baisse pendant la troisième année, pour concerner à l'issue des trois années 13 % des deux cohortes. La part de l'inactivité, quant à elle, est relativement stable, aux alentours de 6-8 %. Une présentation de ce type est trompeuse,

comme on l'avait indiqué dans le rapport précédent. C'est par une classification des trajectoires qu'on peut avoir une idée de la cohérence ou non des états sur l'ensemble des calendriers. On a suivi la même méthodologie que pour la seule cohorte 2001-2002, soit une classification ascendante hiérarchique, à partir des données sous forme disjonctive complète (distance mesurée par le carré de la distance euclidienne usuelle), en utilisant la méthode de Ward comme procédure de regroupement. Les trajectoires trouvées sont sensiblement identiques à celles qui avaient été mises en évidence pour la cohorte 2001-2002 : cependant la dernière trajectoire ne fait pas apparaître un risque particulièrement plus élevé de chômage, ce qui a conduit à abandonner le qualificatif de « formation puis précarité ». Ce qui semble distinguer le mieux les deux dernières trajectoires est la durée de la période de formation, d'où les dénominations choisies.

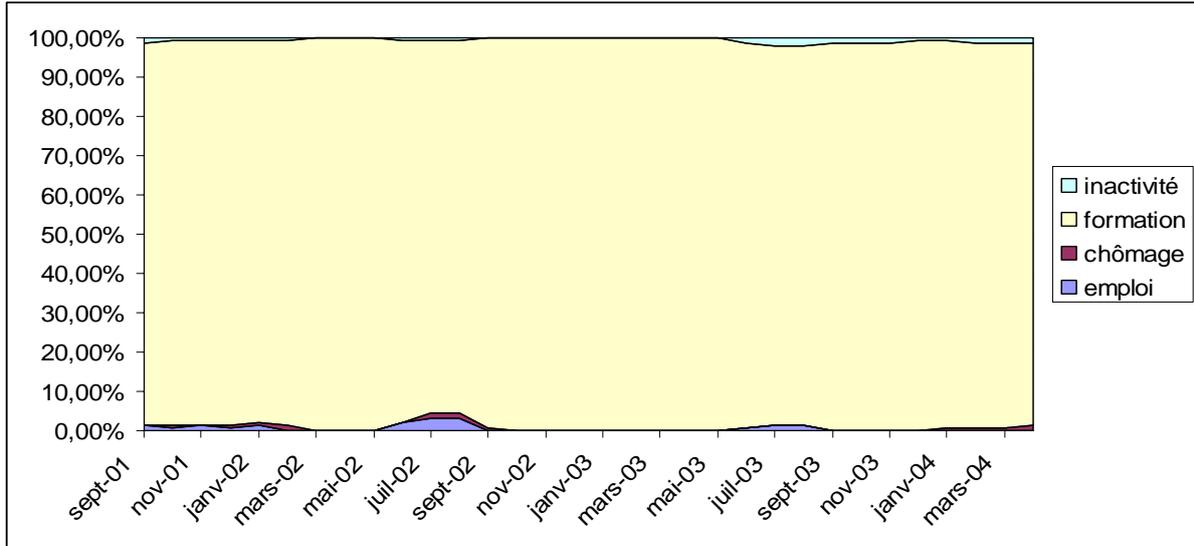
Au total la répartition des 858 personnes est la suivante :

Tableau 32 : parcours-types sur trois ans des cohortes 2001-2002 et 2002-2003

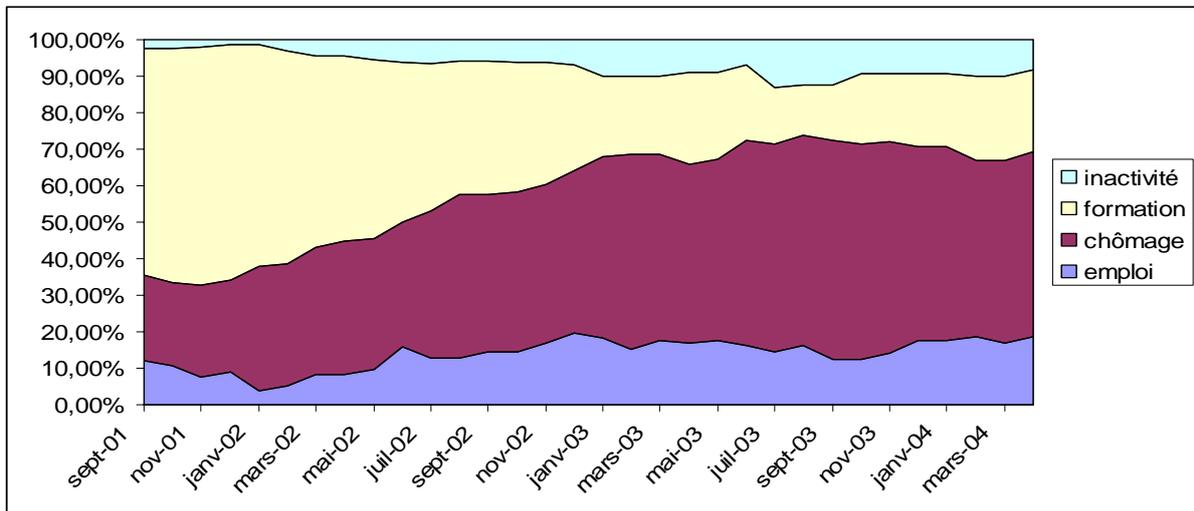
Parcours-types	effectifs	fréquences
formation	135	15,70%
précarité	132	15,40%
inactivité	38	4,40%
emploi	314	36,60%
formation "courte" puis emploi	159	18,50%
formation "longue" puis emploi	80	9,30%
TOTAL	858	100%

Cette classification donne un poids plus important aux parcours d'emploi que la classification précédente, notamment parce que certains états codés en formation ont été modifié après deuxième interrogation en code « emploi » (il s'agit essentiellement de contrats en alternance). Cependant ces parcours d'emploi sont moins stables au sens où ils comprennent un plus grand nombre d'épisodes de chômage.

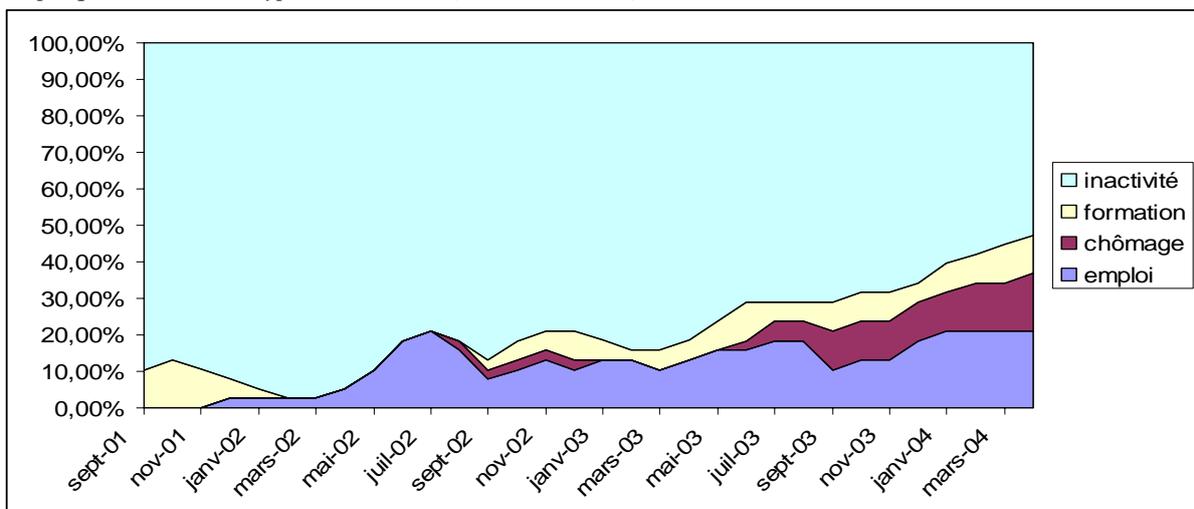
Graphique 8 Parcours type 1 : formation (135 observations)



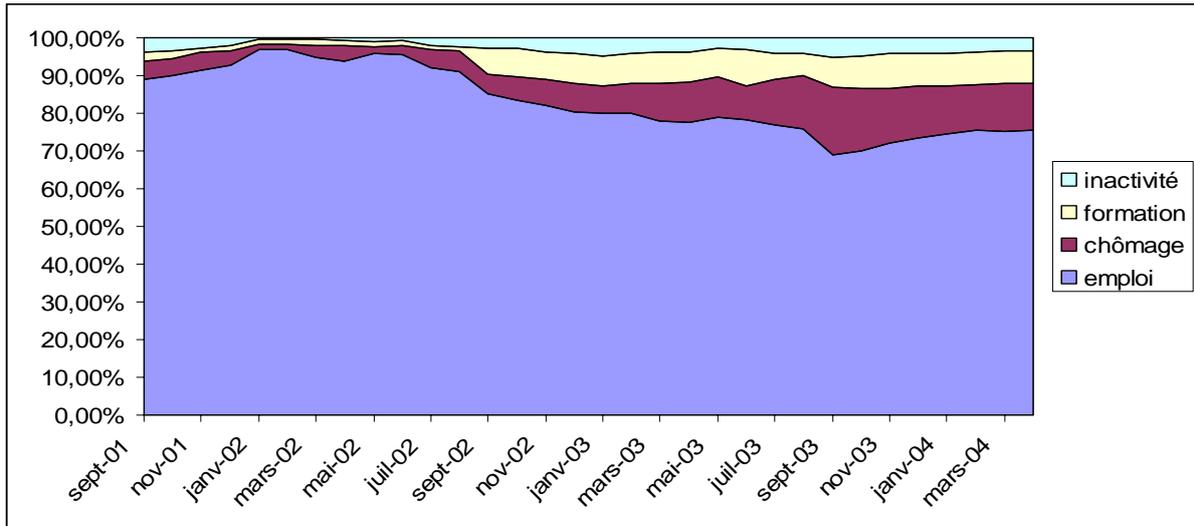
Graphique 9 Parcours type 2 : précarité (132 observations)



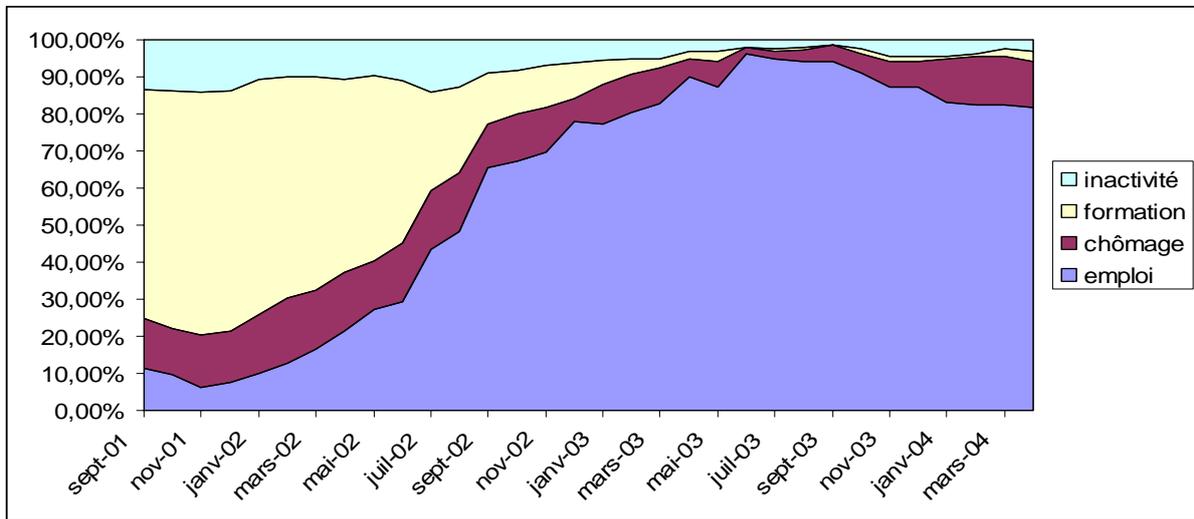
Graphique 10 Parcours type 3 : inactivité (38 observations)



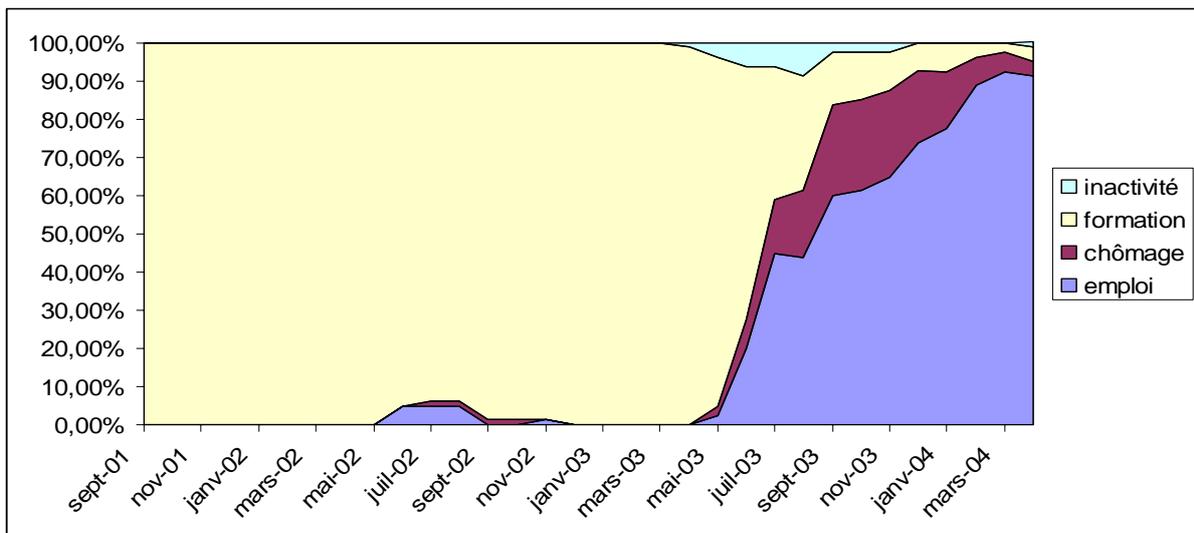
Graphique 11 Parcours type 4 : emploi (314 observations)



Graphique 12 Parcours type 5 : formation "courte" puis emploi (159 observations)



Graphique 13 Parcours type 6 : formation "longue" puis emploi (80 observations)



Compte tenu des effectifs plus importants, l'analyse des relations entre les variables du modèle et les parcours types devient plus pertinente. De fait la simple observation des tableaux croisés montre la présence de nombreux facteurs dans la détermination des parcours.

- Variables sociodémographiques

Les parcours précarité et inactivité sont plus fréquents quand le père est ouvrier non qualifié, quand il est étranger, ou quand la mère ne travaille pas.

- Variables mesure

Il n'y a pas de différences significatives de parcours entre les jeunes ayant suivi une mesure et ceux qui n'en n'ont pas suivi. Cependant, pour ceux qui ont suivi une mesure, le type de mesure différencie nettement les parcours : les mesures de remotivation sont plus souvent prédictives de parcours précaires, les mesures de qualification plus souvent des parcours d'emploi. Le fait de préparer un diplôme dans le cadre de la mesure, ainsi que le nombre de semaines de stages, ont un effet positif sur la probabilité de suivre un parcours d'emploi.

- Variables scolaires

L'expérience scolaire telle qu'elle a été appréhendée dans un travail précédent influence visiblement le parcours : les « déçus » étant plus souvent sur des parcours précaires, les « désengagés » plus souvent en emploi, et les « discrets » plus souvent en formation. Pour le reste, on trouve des relations triviales : les élèves les plus en difficulté sont moins souvent en formation, etc.

Une analyse des effets propres de chacune de ces variables est nécessaire, du fait des effets de structure que peuvent contenir les effets précédemment observés (par exemple, effet des mesures de remotivation lié aux caractéristiques scolaires et sociales du public). Ce travail est en cours, et fera l'objet d'une publication dans le prochain rapport.

Conclusion

Au terme de ce rapport on peut esquisser quelques traits des parcours des bénéficiaires de la MGI : parcours scolaire avant de passer dans le dispositif d'une part, parcours d'insertion après la passage par le dispositif d'autre part.

Ce sont tout d'abord des parcours scolaires hétérogènes avant le repérage ou le passage par la MGI. Ce constat serait trivial s'il ne s'agissait que de caractériser les publics en fonction des mesures : expérience scolaire marquée très tôt par des difficultés pour les CIPPA, difficultés de fin de parcours secondaire en MOREA¹⁵. Il l'est moins quand on prend en compte certaines dimensions du rapport à l'école, au-delà de la seule performance scolaire : degré d'engagement, adaptation aux normes scolaires. Cette hétérogénéité, on la retrouve dans toutes les mesures, et elle ne semble pas structurer les publics suivant les mesures. Par exemple, le faible engagement scolaire ne prédispose pas particulièrement à une mesure de « remotivation », plutôt qu'à une mesure de « qualification ». Par contre, ces dimensions de l'expérience scolaire semblent avoir un effet sur les parcours ultérieurs. En particulier ceux qu'on a appelé les « déçus » (fort engagement, faible adaptation) ont des parcours d'insertion plus précaires, qu'on les appréhende à partir des situations déclarées au moment de l'enquête, ou qu'on les reconstitue à partir des calendriers sur trois ans. Les « discrets » quant à eux « raccrochent » davantage des parcours de formation. Cette première conclusion est importante sur les actions à mener pour accompagner les jeunes dans leurs parcours d'insertion : tous ne relèvent pas des mêmes problématiques, et les seules caractéristiques institutionnelles qui leur sont attribuées (niveau de formation atteint, affectation à tel ou tel type de mesure en fonction de la situation vis-à-vis de l'institution scolaire) ne suffisent pas à repérer les difficultés qu'ils rencontrent.

Concernant les parcours, trois grandes « familles » semblent émerger des données. La première catégorie correspond aux parcours majoritairement caractérisés par l'emploi, ce qui n'exclut cependant pas la précarité juridique des emplois occupés ni un risque de chômage significatif. C'est plus du tiers des personnes qui sont concernées par ce type de parcours. La deuxième catégorie est caractérisée par la formation. Un peu plus de 40 % des jeunes ont repris une formation (hors alternance) après le passage par la MGI : cette deuxième famille de

¹⁵ Voir le premier rapport intermédiaire (Bernard, Michaut, 2006)

parcours inclut des durées de formation très diverses, de quelques mois à l'ensemble des trois années. Enfin la troisième famille de parcours est caractérisée par une forte instabilité des états : chômage, inactivité, retour en formation, petits boulots. Ces trajectoires précaires touchent un cinquième environ de la population étudiée. Ainsi, au bout de trois ans, c'est plus d'une personne sur deux qui est en emploi. Il s'agit le plus souvent d'emplois peu qualifiés, caractéristiques de l'insertion sur les segments secondaires du marché du travail. Si les variables sociodémographiques ont un effet important sur les parcours (en particulier le sexe et la nationalité des parents), les mesures semblent avoir un effet propre, notamment quant à la poursuite d'études et l'accès à l'emploi. Ce sont les mesures de qualification qui ont l'effet le plus important, ce qui confirme l'hypothèse du rôle central de la certification scolaire dans les processus d'insertion « à la française »¹⁶. Il est toutefois délicat de démêler l'effet des mesures de l'effet des caractéristiques individuelles, et il serait prématuré d'apporter des conclusions tranchées au vu de résultats et d'analyses qui restent partiels. Ces analyses seront prolongées en 2007, et complétées par les résultats de la dernière enquête portant sur la troisième année de parcours de la cohorte 2003-2004. Par ailleurs les entretiens devraient permettre d'apporter des éclairages supplémentaires sur le déroulement des parcours.

¹⁶ Verdier op. cit.

Bibliographie

- BAUTIER Elisabeth, ROCHEX Jean-Yves (1997) « Apprendre : des malentendus qui font la différence » in TERRAIL Jean-Pierre (dir.), *La scolarisation de la France. Critique de l'état des lieux*, Paris : La Dispute, pp. 105-122.
- BERNARD Pierre-Yves, MICHAUT Christophe (2005), *Premier rapport intermédiaire de la recherche « Suivi de cohortes de la Mission Générale d'Insertion »*, CREN, Nantes.
- BLAYA Catherine, HAYDEN Carol (2003), *Constructions sociales des absentéismes et des décrochages scolaires en France et en Angleterre*, rapport remis à la DPD, MEN, LARSEF, Bordeaux.
- BROCCOLICHI Sylvain (1993), « Un paradis perdu », in BOURDIEU Pierre (dir.), *La Misère du monde*, (pp. 951-976), Paris : éditions du Seuil.
- BROCCOLICHI Sylvain (1998), « Les interruptions précoces d'étude », X-Y-ZEP n° 4, pp. 3-5.
- CEREQ (2002), *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la Génération 98*, CEREQ, Marseille.
- FARVAQUE Nicolas, OLIVEAU Jean-Baptiste (2004), « L'insertion des jeunes peu diplômés dans l'emploi : opportunités de choix et contraintes. L'approche par les capacités d'Amartya Sen comme grille de lecture des trajectoires d'insertion », document de travail, IDHE, novembre.
- GRANOVETTER Mark (1982), "The strength of weak ties: a network theory revisited", in MARSDEN Peter, LIN Nan, *Social structures and network analysis*, Beverly Hills: Sage publishers, pp. 105-130.
- HIRSCHMAN Albert O. (1995), *Défection et prise de parole*, Paris : Fayard, 1^{ère} édition 1970.
- JANOSZ Michel, LE BLANC Marc, BOULERICE Bernard, TREMBLAY Richard E. (2000) « Predicting different types of school dropouts: A typological approach on two longitudinal samples », *Journal of educational psychology*, 92 (1), pp. 171-190
- JANOSZ Michel (2000) « L'abandon scolaire chez les adolescents : perspective nord-américaine », VEI-Enjeux n° 122, pp. 105-127.
- PAUL Jean-Jacques (1982), *La relation formation-emploi*, Paris : Economica.
- ROSE José (2005), « D'une génération à l'autre... Les "effets" de la formation initiale sur l'insertion », CEREQ Bref n°222, septembre.
- SEN Amartya (2000), *Repenser l'inégalité*, Paris : éditions du Seuil.
- VERDIER Eric, (2000) « Analyse sociétale et changement institutionnel : le cas de l'éducation et de la formation professionnelle initiale », in TALLARD Michèle, THERET Bruno, URI Didier (dir.), *Innovations institutionnelles et territoires*, Paris : L'Harmattan, pp. 101-128.

Table des matières

Préambule.....	3
1 Le travail de terrain : enquête et entretiens	4
1.1 L'enquête de juin 2006.....	4
1.2 Les entretiens.....	5
2 L'analyse des parcours	7
2.1 Différentes formes d'expériences scolaires.....	7
2.2 Une analyse multivariée des parcours	12
2.2.1 Des trajectoires sans histoire ? Formation ou emploi : deux populations très différenciées.	16
2.2.2 Entre formation et marché du travail, une insertion incertaine.....	21
2.2.3 Un modèle de régression des parcours types	29
2.3 L'insertion professionnelle des sortants de MGI	32
2.3.1 Emploi et chômage un à trois ans après le passage par la MGI.....	32
2.3.2 Caractéristiques des emplois	35
2.3.3 L'accès à l'emploi	40
2.3.4 Satisfaction des bénéficiaires	41
2.4 Les parcours sur trois ans : typologie.....	42
Conclusion.....	47
Bibliographie.....	49
Table des matières.....	50
Annexe 1 Grille d'entretien : consignes pour les enquêteurs/enquêtrices	53
Annexe 2 : le questionnaire de juin 2006 ; le devenir des sortants de la Mission Générale d'Insertion.....	57

Liste des tableaux

<i>Tableau 1 : quatre profils d'expérience scolaire</i>	10
<i>Tableau 2 : type d'expérience scolaire et situation un à quatre ans après le passage par la MGI</i>	11
<i>Tableau 3 : résultats de la classification TwoStep des cohortes 2001-2002 et 2002-2003 sur 21 mois</i>	13
<i>Tableau 4 : situation au moment de l'enquête et trajectoire-type "emploi" (TwoStep)</i>	18
<i>Tableau 5 : type de formation suivie pour les parcours type "formation"</i>	20
<i>Tableau 6 : sexe et parcours-type</i>	23
<i>Tableau 7 : âge et parcours-type</i>	23
<i>Tableau 8 : niveau de formation à l'entrée du dispositif MGI et parcours types</i>	23
<i>Tableau 9 : catégorie socioprofessionnelle du père et parcours types</i>	23
<i>Tableau 10 : nombre de redoublements et parcours types</i>	24
<i>Tableau 11 : difficultés déclarées au collège et parcours types</i>	24
<i>Tableau 12 : mesures suivies et parcours types</i>	24
<i>Tableau 13 : examen préparé et parcours types</i>	24
<i>Tableau 14 : obtention de l'examen et parcours types</i>	25
<i>Tableau 15 : nombre de semaines de stage effectué pendant la mesure MGI et parcours types</i>	25
<i>Tableau 16 : formes d'emploi et parcours types</i>	25
<i>Tableau 17 : ressources et parcours types</i>	25
<i>Tableau 18 : autonomie de transport et parcours types</i>	26
<i>Tableau 19 : départ en vacances et parcours types</i>	26
<i>Tableau 20 : régression multinomiale des facteurs d'appartenance à un parcours type</i>	28
<i>Tableau 21 : emploi et chômage (enquête 2005)</i>	32
<i>Tableau 22 : emploi et chômage (enquête 2006)</i>	32
<i>Tableau 23 : probabilité d'être en emploi plutôt qu'au chômage</i>	34
<i>Tableau 24 : type de contrat de travail (enquête 2005)</i>	35
<i>Tableau 25 : type de contrat de travail (enquête 2006)</i>	36
<i>Tableau 26 : type de contrat de travail et parcours</i>	37
<i>Tableau 27 : secteur d'activité des jeunes en emploi</i>	38
<i>Tableau 28 : secteurs d'activité des jeunes en emploi (Génération 98)</i>	38
<i>Tableau 29 : professions exercées</i>	39
<i>Tableau 30 : temps de travail (heures/semaine)</i>	39
<i>Tableau 31 : salaires (nets mensuels en euros)</i>	40
<i>Tableau 32 : parcours-types sur trois ans des cohortes 2001-2002 et 2002-2003</i>	43

Liste des graphiques

<i>Graphique 1 : 21 premiers mois de parcours des cohortes 2001-2002 et 2002-2003</i>	12
<i>Graphique 2 Parcours type 1 : formation</i>	14
<i>Graphique 3 Parcours type 2 : formation puis activité</i>	14
<i>Graphique 4 Parcours type 3 : précarité/inactivité</i>	14
<i>Graphique 5 Parcours type 4 : précarité/chômage</i>	15
<i>Graphique 6 Parcours type 5 : emploi</i>	15
<i>Graphique 7 : parcours des cohortes 2001-2002 et 2002-2003 sur 33 mois</i>	42
<i>Graphique 8 Parcours type 1 : formation (135 observations)</i>	44
<i>Graphique 9 Parcours type 2 : précarité (132 observations)</i>	44
<i>Graphique 10 Parcours type 3 : inactivité (38 observations)</i>	44
<i>Graphique 11 Parcours type 4 : emploi (314 observations)</i>	45
<i>Graphique 12 Parcours type 5 : formation "courte" puis emploi (159 observations)</i>	45
<i>Graphique 13 Parcours type 6 : formation "longue" puis emploi (80 observations)</i>	45

Annexe 1 Grille d'entretien : consignes pour les enquêteurs/enquêtrices

On veillera avant toute interrogation à bien définir le protocole d'entretien avec la personne enquêtée :

- entretien enregistré ;
- anonymat des données au stade de l'exploitation ;
- possibilité légale pour les personnes de consulter les données recueillies les concernant.

Trois axes importants doivent être abordés : le dispositif MGI, l'expérience scolaire, le parcours après la MGI. Si la liberté dans l'organisation de l'entretien est laissée à l'enquêteur, il semble a priori cohérent (et rassurant pour l'enquêté) de démarrer par l'axe « dispositif MGI ». Par ailleurs les thèmes à aborder sont évidemment dépendants de la situation particulière de la personne, de la mesure MGI suivie (ou non), de son parcours.

Selon le contexte, on fera référence à « mesure MGI », sigle de mesure (CIPPA, MOREA, etc.), ou autre dénomination, le point fondamental étant que l'individu reconnaisse son expérience à travers la dénomination de la mesure suivie. On n'impose pas une appellation administrative qui n'aurait pas de sens pour l'individu.

Les questions indiquées dans cette grille entre guillemets sont purement illustratives. L'important est d'aborder les thèmes, de les développer en fonction des réponses : c'est une grille d'entretien semi-directif.

Le dispositif MGI.

L'accès à la mesure : il s'agit de connaître les circonstances d'entrée dans le dispositif.

« Pouvez vous me dire comment ça s'est passé l'entrée en x, la mise en place de y, dans quelles circonstances on vous a proposé z, etc. »

Le suivi de la mesure : faire parler le plus possible sur le déroulement de la mesure, l'organisation horaire, les lieux, l'activité, l'assiduité, etc. Relancer systématiquement dès qu'un problème est évoqué (absentéisme : pourquoi ?)

« Concrètement comment ça se passait ? » « Qu'est ce que vous y faisiez ? » « Estimez-vous avoir été bien préparé au diplôme ? » « Vous y alliez régulièrement ? »

Le rapport aux autres : le rapport aux formateurs, aux enseignants, aux autres jeunes dans la même situation, à l'entourage. L'intérêt est de repérer d'une part d'éventuels changements dans le rapport aux enseignants par rapport aux expériences scolaires passées (dans ce cas, relance), et d'autre part d'éventuels effets de stigmatisation, ou de résistance à la stigmatisation. On interrogera également le ressenti à la sortie : peur, confiance, ...

« Comment étaient les enseignants, les formateurs ? » « Vous vous êtes fait des relations avec d'autres jeunes dans le même dispositif ? » « Que vous disiez aux gens quand ils vous demandaient « qu'est-ce que tu fais » ? Comment ils réagissaient ? »

La construction du projet : il s'agit ici de faire le point sur le ou les projet(s) à l'entrée dans la mesure, l'action de la mesure sur le projet, et dans quelle mesure le projet tel qu'il était mis en place à l'issue de la mesure a orienté effectivement ou non le parcours de la personne.

« Que vouliez vous faire ? » « On vous a indiqué des pistes pendant la mesure ? » « Que vous a apporté le stage ? » « A la sortie, finalement, vous aviez quel projet ? » « C'est toujours le même ? »

La fin de la mesure : il s'agit de connaître les circonstances de la fin de la mesure, en relançant systématiquement en cas de rupture prématurée, et le bilan rétrospectif sur le passage par la MGI (on peut s'appuyer sur le questionnaire).

« Comment ça s'est passé la fin de la mesure ? » « Avec le recul, que pouvez vous dire de cette expérience ? »

Le parcours

L'interrogation sur le parcours suivra une approche biographique, les éléments déjà repérés du parcours devant être placés dans un contexte plus large (lieux d'habitation, rapports avec la famille d'origine, mise en couple, construction familiale, etc.)

La formation. Faire décrire le plus précisément possible la ou les formations suivies (cela concerne aussi les périodes de contrat de travail en alternance) :

Filières suivies

Réorientations ou reprises de cursus, en rapport avec le suivi d'une mesure MGI.

Diplômes préparés et réussite à ces diplômes

Rapport au savoir « Avez-vous le sentiment d'avoir appris quelque chose ? Quelque chose d'utile ? Quelque chose d'intéressant ? C'était difficile ? etc. »

Rapport à l'institution scolaire

Niveau de formation atteint

Projet professionnel en rapport avec la formation suivie

Expériences marquantes

L'emploi. Là aussi faire décrire le plus précisément possible les emplois occupés : contrat, réseau d'accès à l'emploi, durée du travail, métier/profession exercé, type d'entreprise, secteur d'activité : on peut s'appuyer sur les questions 28 à 38 du questionnaire 2005. On a donc déjà les réponses pour l'emploi occupé au moment de l'enquête. Il s'agit de tous les emplois, y compris ceux qui n'ont pas été déclarés pendant l'enquête par questionnaire, parce qu'il ne correspondaient pas à l'activité principale de la personne.

Le milieu de travail : rapport avec les collègues, la hiérarchie, rapport à l'identité professionnelle.

« Vous vous entendiez bien avec les autres ? » « Est-ce que vous pouvez dire : maintenant je suis –nom de profession- ? »

Perspectives de carrière. Il s'agit de repérer d'éventuelles carrières, voire des démarrages de carrière, ou au contraire des situations d'attente.

« Vous envisagez quoi pour la suite ? » « Vous pensez en faire votre profession ? » « Quel métier vous voudriez exercer ? »

Rapport au travail. On élargira ici sur des représentations plus générales du travail, notamment en rapport avec les expériences éventuelles d'inactivité et de chômage, les expériences de recherche d'emploi, les conditions de vie, etc.

« Qu'est ce que ça vous a permis de faire ce travail ? » « Pour vous le travail ça apporte de la liberté ? » « Vous avez le sentiment d'avoir une place dans le monde du travail ? »

Les rapports entre situation de travail et formation, pour les emplois en alternance. (contrats d'apprentissage, contrats de qualification).

« C'est vraiment différent ce qu'on voit en cours et ce qu'on apprend dans l'entreprise ? »

« Ça vous sert dans votre travail ce que vous voyez en cours ? » « Comment vous arrivez à concilier les exigences du centre de formation avec vos contraintes de travail ? »

Chômage et inactivité. On peut s'inspirer des questions 39 à 47, et 54 du questionnaire 2005.

Trois dimensions semblent importantes à explorer :

Les rapports avec le service public de l'emploi et les organismes d'insertion. (ASSEDIC, ML, secteur associatif, etc.) : « Quelles relations avez-vous eu avec ces organismes, qu'est ce que ça vous a apporté, etc. »

Les démarches de recherche d'emploi : quels réseaux, quels contacts, ...

L'analyse réflexive de l'individu sur sa situation : « pour quelles raisons d'après vous ne trouvez-vous pas d'emploi ? »

L'expérience scolaire

La dimension **performance** : résultats scolaires, travail scolaire, en classe, à la maison, les ressources mobilisables, mobilisées (entourage, famille, associations, ...)

« Pouvez vous me parler de vos résultats scolaires ? Vous aviez des notes comment par rapport à la moyenne ? Il y a des matières où vous réussissiez mieux, moins bien ? Vous avez redoublé ? Pourquoi ? Vous travailliez à la maison ? Vous aviez de l'aide à la maison ? »

Toutes ces questions étant bien sûr relatives à un niveau de scolarité (primaire, collège, lycée).

La dimension **adaptation aux normes** : assiduité, ponctualité, comportement en classe, rapports au groupes de pairs, perception des actes déviants, ...

« Ca vous arrivait de sécher des cours ? Vous avez eu des problèmes avec des enseignants ? Vous avez eu des sanctions disciplinaires ? C'était plutôt bien vu par les autres de faire le rebelle ? Qu'est ce que vous pensiez des gens qui font des choses interdites (on peut prendre les exemples du vol, du trafic) ? Et maintenant ? »

La dimension « **engagement** » : perception de l'institution, des enseignants, perception du rôle de l'école en général, investissement dans le fonctionnement de l'institution, ...Préférences pour certaines matières, pour certains types d'activités scolaires, professeurs marquants.

« Ça vous plaisait l'école ? Enseignant, ça vous paraît être un bon métier ? Qu'est ce que vous diriez si on vous demandait à quoi ça sert l'école ? Avez-vous déjà rempli la fonction de délégué au collège ou au lycée ? Qu'en avez-vous pensé ? »

Annexe 2 : le questionnaire de juin 2006 ; le devenir des sortants de la Mission Générale d'Insertion.

Bonjour (bonsoir), pourrai-je parler à M. Mme (Prénom Nom) ? Je suis (identité de l'enquêteur, Rectorat de Nantes), et nous effectuons une enquête sur les personnes ayant été en contact avec la MGI. Vous avez rencontré un conseiller de la MGI (si mesure : aucune ou entretien), vous avez suivi une mesure de la MGI (autres cas : citer le nom de la mesure) en (année de la cohorte). Auriez-vous quelques instants à m'accorder ?

1. Numéro de l'observation

2. cohorte

1. 2001 2. 2002 3. 2003

Identité.

3. sexe

1. Fille 2. Garçon

4. Nom

5. Date de naissance

____/____/____

6. Adresse et Téléphone

7. Mesure

- | | |
|---|---|
| <input type="radio"/> 1. SIO | <input type="radio"/> 2. DIJAL |
| <input type="radio"/> 3. MODAL | <input type="radio"/> 4. CIPPA |
| <input type="radio"/> 5. MOREA IV | <input type="radio"/> 6. ITHAQUE |
| <input type="radio"/> 7. ENTRETIENS | <input type="radio"/> 8. MOREA V |
| <input type="radio"/> 9. AUCUNE | <input type="radio"/> 10. AA |
| <input type="radio"/> 11. MOREA SAVA | <input type="radio"/> 12. FI 2nde année |
| <input type="radio"/> 13. FI 1ère année | <input type="radio"/> 14. Cursus Adapté |
| <input type="radio"/> 15. Handicap | <input type="radio"/> 16. FLE |

8. Situation en juin 2005

1. en poursuite d'études (sans interruption après mon passage par la MGI)
2. en emploi
3. au chômage sans suivre de formation
4. en formation ou reprise d'études (après avoir travaillé ou avoir été au chômage ou en inactivité)
5. autres (inactivité)

"Nous allons maintenant aborder votre situation actuelle"

9. Dans quelle situation êtes-vous actuellement ?

1. en poursuite d'études (sans interruption après mon passage par la MGI)
2. en formation par alternance (apprentissage, qualif, professionnalisation)
3. en emploi
4. au chômage sans suivre de formation
5. en formation ou reprise d'études (après avoir travaillé ou avoir été au chômage ou en inactivité)
6. autres (inactivité)

Aller à '10. niveau d'études' si situation actuelle = "en poursuite d'études (sans interruption après mon passage par la MGI)"

Aller à '28. type d'emploi' si situation actuelle = "en emploi"

Aller à '39. Recherche d'emploi' si situation actuelle = "au chômage »

Aller à '48' si situation actuelle = « en formation »

Aller à '53' si situation actuelle = « autres »

10. A quel niveau d'études êtes-vous aujourd'hui ?

1. seconde professionnelle
 2. terminale CAP
 3. terminale BEP
 4. brevet professionnel, mention complémentaire
 5. 1^{ère} année bac pro
 6. terminale bac pro
 7. seconde générale et technologique
 8. première générale et technologique
 9. terminale générale et technologique
 10. bac+1
 11. bac+2
 12. bac+3 et plus
 13. autres

La question n'est pertinente que si situation actuelle = "en poursuite d'études (sans interruption après mon passage par la MGI)"

11. En quelle spécialité ?

La question n'est pertinente que si niveau d'études = seconde professionnelle ou terminale CAP ou terminale BEP ou brevet professionnel, mention complémentaire ou 1^{ère} année bac pro ou terminale bac pro

12. En quelle section ?

1. L
 2. ES
 3. S
 4. STT
 5. STI
 6. SMS
 7. STL
 8. Hôtellerie
 9. STPA
 10. STAE
 11. TMD

La question n'est pertinente que si niveau d'études = première générale et technologique ou terminale générale et technologique

13. Dans quel type d'établissement ?

1. STS
 2. IUT
 3. Université (hors IUT et écoles d'ingénieurs universitaires)
 4. Ecoles (écoles spécialisées, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce)
 5. CPGE
 6. autres

La question n'est pertinente que si niveau d'études = bac+1 ou bac+2 ou bac+3 et plus

14. En quelle spécialité ?

La question n'est pertinente que si établissement du supérieur # non réponse

15. Préparez-vous un diplôme dans le cadre de votre formation ?

1. oui
 2. non

La question n'est pertinente que si Situation juin 2006 = "en poursuite d'études (sans interruption après mon passage pa

16. Si oui, lequel ?

1. CAP
 2. BEP
 3. MC
 4. BP
 5. BT
 6. bac pro
 7. bac technologique
 8. bac général
 9. BTS
 10. DUT
 11. licence, diplôme d'Etat (supérieur : infirmier, éduc spé, etc)
 12. autre

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).
La question n'est pertinente que si diplôme préparé = "oui"*

17. Diriez-vous que le passage par la MGI vous a été favorable pour la poursuite de vos études ?

1. oui tout à fait
 2. oui en partie
 3. pas vraiment
 4. pas du tout

La question n'est pertinente que si Situation juin 2006 = "en poursuite d'études (sans interruption après mon passage par la MGI)"

18. Concernant les études que vous suivez actuellement, diriez-vous que vous êtes ...

1. Très satisfait
 2. plutôt satisfait
 3. plutôt insatisfait
 4. très insatisfait

La question n'est pertinente que si Situation juin 2006 = "en poursuite d'études (sans interruption après mon passage par la MGI)"

19. A quel diplôme ou à quel titre votre contrat en alternance prépare-t-il ?

1. CA
 2. BEP
 3. bac
 4. BTS
 5. autres, à préciser

La question n'est pertinente que si Situation juin 2006 = "en formation par alternance (apprentissage, qualif, professionnalisation)"

20. Autre, à préciser

La question n'est pertinente que si diplôme alternance = "autres, à préciser"

21. En quelle spécialité ?

La question n'est pertinente que si diplôme alternance # "Non réponse"

22. Concernant la partie formation de votre contrat en alternance, diriez-vous que vous êtes ...

1. Très satisfait
 2. plutôt satisfait
 3. plutôt insatisfait
 4. pas du tout satisfait

La question n'est pertinente que si Situation juin 2006 = "en formation par alternance (apprentissage, qualif, professionnalisation)"

23. Quel type de contrat de travail avez-vous ?

1. contrats aidés (CES, CEC, CIE, emploi-jeune)
 2. CDI
 3. CDD
 4. mission d'intérim
 5. Emploi-jeune
 6. activité indépendante
 7. autres, à préciser

La question n'est pertinente que si Situation juin 2006 = "en emploi"

24. Si autres, précisez :

La question n'est pertinente que si Contrat de travail = "autres, à préciser"

25. Depuis quelle date exercez-vous cet emploi ?

___/___/___

La question n'est pertinente que si Situation juin 2006 = "en formation par alternance (apprentissage, qualif, professionnalisation)" ou Situation juin 2006 = "en emploi"

26. Combien d'heures travaillez-vous par semaine ? (si variable, prendre la semaine en cours, ou la dernière semaine travaillée)

La réponse doit être comprise entre 1 et 60.

La question n'est pertinente que si Situation juin 2006 = "en formation par alternance (apprentissage, qualif, professionnalisation)" ou Situation juin 2006 = "en emploi"

27. Comment avez-vous eu accès à cet emploi ?

1. Par une candidature spontanée, une démarche personnelle
 2. par relations
 3. à partir d'un stage
 4. à partir d'une mission d'intérim
 5. par un organisme (ANPE, Mission Locale, centre de formation, ...)
 6. par annonces
 7. par concours
 8. autres

La question n'est pertinente que si Situation juin 2006 = "en formation par alternance (apprentissage, qualif, professionnalisation)" ou Situation juin 2006 = "en emploi"

28. Quel type de relations

1. Relations familiales
 2. relations professionnelles (dans le cadre d'expériences professionnelles antérieures ou de stages)
 3. relations personnelles (amis, voisins, etc.)

La question n'est pertinente que si Accès à l'emploi06 = "par relations"

29. Quel organisme ?

1. ANPE 2. Mission locale-PAIO
 3. Mairie 4. centre de formation
 5. autres ou d'apprentissage

La question n'est pertinente que si Accès à l'emploi06 = "par un organisme (ANPE, Mission Locale, centre de formation ...)"

30. Pouvez-vous me dire quel est votre salaire mensuel net ? (dernier salaire pour les intérimaires, revenus mensuels pour les indépendants)

La réponse doit être comprise entre 1 et 5000.

La question n'est pertinente que si Situation juin 2006 = "en formation par alternance (apprentissage, qualif, professionnalisation)" ou Situation juin 2006 = "en emploi"

31. Quelle est le secteur d'activité de votre employeur ? (de votre entreprise pour les indépendants)

- 1. Agriculture
- 2. industrie
- 3. bâtiment-travaux publics
- 4. transport
- 5. commerce
- 6. autres services marchands
- 7. services non marchands (associations, administrations publiques)

La question n'est pertinente que si Situation juin 2006 = "en formation par alternance (apprentissage, qualif, professionnalisation)" ou Situation juin 2006 = "en emploi"

32. Quel profession exercez-vous ?

- 1. Agriculteurs exploitants
- 2. Artisans
- 3. Commerçants et assimilés
- 4. Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
- 5. Professions libérales et assimilés
- 6. Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques
- 7. Cadres d'entreprise
- 8. Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés
- 9. Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
- 10. Techniciens
- 11. Contremaîtres, agents de maîtrise
- 12. Employés de la fonction publique
- 13. Employés administratifs d'entreprise
- 14. Employés de commerce
- 15. Personnels des services directs aux particuliers
- 16. Ouvriers qualifiés
- 17. Ouvriers non qualifiés
- 18. Ouvriers agricoles

La question n'est pertinente que si Situation juin 2006 = "en formation par alternance (apprentissage, qualif, professionnalisation)" ou Situation juin 2006 = "en emploi"

33. A propos de votre emploi diriez-vous que vous êtes :

- 1. Très satisfait
- 2. plutôt satisfait
- 3. plutôt insatisfait
- 4. très insatisfait

La question n'est pertinente que si Situation juin 2006 = "en formation par alternance (apprentissage, qualif, professionnalisation)" ou Situation juin 2006 = "en emploi"

34. Depuis quand êtes-vous au chômage ?

____/____/____

La question n'est pertinente que si Situation juin 2006 = "au chômage sans suivre de formation"

35. Percevez-vous des indemnités des ASSEDIC ?

- 1. oui
- 2. non

La question n'est pertinente que si Situation juin 2006 = "au chômage sans suivre de formation"

36. Depuis que vous êtes sans emploi, avez-vous eu recours à la mission locale, la PAIO ?

- 1. jamais
- 2. une fois
- 3. plusieurs fois

La question n'est pertinente que si Situation juin 2006 = "au chômage sans suivre de formation"

37. Et avez-vous eu recours à l'ANPE, l'ASSEDIC ?

- 1. jamais
- 2. une fois
- 3. plusieurs fois

La question n'est pertinente que si Situation juin 2006 = "au chômage sans suivre de formation"

38. Depuis (voir rép. Q. 34), combien de fois avez-vous présenté votre candidature ou effectué des démarches auprès d'employeurs ?

- 1. jamais
- 2. une à cinq fois
- 3. six à dix fois
- 4. plus de dix fois

La question n'est pertinente que si Situation juin 2006 = "au chômage sans suivre de formation"

39. Avez-vous eu un entretien d'embauche?

1. oui 2. non

La question n'est pertinente que si Situation juin 2006 = "au chômage sans suivre de formation"

40. Si oui, combien de fois ?

*La réponse doit être comprise entre 1 et 99.
La question n'est pertinente que si entretien d'embauche = "oui"*

41. Avez-vous eu l'occasion de refuser une proposition d'emploi ?

1. oui 2. non

La question n'est pertinente que si Situation juin 2006 = "au chômage sans suivre de formation"

42. Depuis quand êtes-vous en formation, ou reprise d'études ?

____/____/____

La question n'est pertinente que si Situation juin 2006 = "en formation ou reprise d'études (après avoir travaillé ou avoir été au chômage ou en inactivité)"

43. Qui vous a principalement orienté vers cette formation ?

1. un organisme (MGI, ANPE, mission locale, PAIO, Mairie, association)
 2. vous-même
 3. votre entourage (parents, amis, etc.)
 4. autres

La question n'est pertinente que si Situation juin 2006 = "en formation ou reprise d'études (après avoir travaillé ou avoir été au chômage ou en inactivité)"

44. Cette formation vous prépare-t-elle à un diplôme, un concours de la fonction publique ou une certification professionnelle ?

1. oui 2. non

La question n'est pertinente que si Situation juin 2006 = "en formation ou reprise d'études (après avoir travaillé ou avoir été au chômage ou en inactivité)"

45. Si oui, lequel ?

La question n'est pertinente que si titre préparé = "oui"

46. Quel est votre objectif en suivant cette formation ?

1. vous réorienter, changer de métier
 2. trouver un emploi
 3. obtenir une qualification, augmenter votre niveau de formation
 4. autre

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).
La question n'est pertinente que si Situation juin 2006 = "en formation ou reprise d'études (après avoir travaillé ou avoir été au chômage ou en inactivité)"*

47. A propos de la formation que vous suivez actuellement, diriez-vous que vous êtes

1. très satisfait
 2. plutôt satisfait
 3. plutôt pas satisfait
 4. pas du tout satisfait

La question n'est pertinente que si Situation juin 2006 = "en formation ou reprise d'études (après avoir travaillé ou avoir été au chômage ou en inactivité)"

48. Si vous ne travaillez pas actuellement, c'est principalement

1. pour des raisons familiales (vous allez avoir un enfant, vous vous occupez de votre (vos) enfant(s), d'un autre membre de votre famille)
 2. parce que votre situation va changer prochainement (vous allez occuper un emploi, ou suivre une formation)
 3. parce que vous attendez les résultats d'un concours, d'un examen
 4. parce que vous êtes lassé de chercher un emploi
 5. parce que vous avez des activités bénévoles
 6. pour des raisons de santé
 7. pour d'autres raisons

La question n'est pertinente que si situation juin 2006 = "autres (inactivité)"

49. Pour quelles raisons ?

La question n'est pertinente que si motifs d'inactivité06 = "pour d'autres raisons"

50. Actuellement, pouvez-vous nous dire d'où proviennent vos ressources ?

1. de votre entourage (conjoint, parents, amis)
 2. d'allocations ou d'indemnités (minima sociaux, allocations familiales, logement, parent isolé, indemnités ASSEDIC)
 3. autres ressources

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

Votre parcours

"Nous allons maintenant parler de votre parcours "

51. Avez-vous obtenu un diplôme depuis le passage par la MGI ?

1. oui
 2. non

52. Si oui, lequel ou lesquels ?

1. CFG
 2. brevet
 3. CAP
 4. BEP
 5. brevet professionnel
 6. bac pro
 7. bac GT
 8. BTS
 9. DUT
 10. autres

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).
 La question n'est pertinente que si diplôme obtenu = "oui"*

53. En quelle série ?

1. L
 2. ES
 3. S
 4. STT
 5. STI
 6. SMS
 7. STL
 8. Hôtellerie
 9. STPA
 10. STAE
 11. TMD

La question n'est pertinente que si diplôme = "bac GT"

54. Quelle mention avez-vous obtenu au bac ?

1. passable (aucune mention) au second tour
 2. passable (aucune mention) au premier tour
 3. assez bien
 4. bien
 5. très bien

La question n'est pertinente que si diplôme = "bac GT"

55. Avez-vous, depuis votre passage par la MGI, commencé une formation ou un cycle d'études sans l'avoir terminé ?

1. oui
 2. non

Je vais vous proposer une liste de raisons pour lesquelles on peut interrompre une formation. Répondez « oui » si elles sont intervenues dans votre décision d'arrêter (nom de la formation).

56. "Le contenu de la formation ne vous satisfaisait pas"

1. oui
 2. non

57. "Les manières d'enseigner, l'encadrement des enseignants, ne vous convenaient pas."

1. oui
 2. non

58. "La quantité de travail à fournir était trop importante."

1. oui
 2. non

59. "Les cours étaient d'un niveau trop difficile."

1. oui
 2. non

60. "Vous vous sentiez isolé dans cette formation."

1. oui
 2. non

61. "Vous étiez dans cette formation à défaut d'avoir été accepté dans une autre."

1. oui
 2. non

62. "Vous avez arrêté pour occuper un emploi"

1. oui
 2. non

63. "Vous avez arrêté pour des raisons personnelles ou familiales."

1. oui
 2. non

64. "Vous avez arrêté pour une autre raison (rupture de contrat en alternance, renvoi, ...)"

1. oui
 2. non

La question n'est pertinente que si décrochage = "oui"

65. Si autres, précisez

La question n'est pertinente que si autre raison de décrochage = "oui"

66. Depuis juin 2005, avez-vous eu recours à la Mission locale ou la PAIO (cliquez oui si # jamais à Q 36)?

1. oui
 2. non

67. Si oui pourquoi ?

1. information
 2. bilan de compétences
 3. aide à la recherche d'emploi
 4. orientation vers la formation
 5. rencontre avec des professionnels
 6. autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

La question n'est pertinente que si Mesure ML-PAIO = "oui"

68. A propos de cette (ces) mesures diriez-vous que vous êtes

1. pas du tout satisfait
 2. plutôt insatisfait
 3. plutôt satisfait
 4. très satisfait

La question n'est pertinente que si Mesure ML-PAIO = "oui"

69-89. Parcours précédent (ne pas saisir)

1 : emploi, 2 : chômage, 3 : formation, 4 : inactivité

	1	2	3	4
septembre 2003 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
octobre 2003 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
novembre 2003 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
décembre 2003 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
janvier 2004 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
février 2004 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
mars 2004 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
avril 2004 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
mai 2004 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
juin 2004 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
juillet 2004 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
août 2004 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
septembre 2004 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
octobre 2004 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
novembre 2004 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
décembre 2004 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
janvier 2005 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
février 2005 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
mars 2005 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
avril 2005 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
mai 2005 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

emploi (1), chômage (2), formation (3), inactivité (4).

90-101. Quelle était votre situation en

	1	2	3	4
juin 2005 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
juillet 2005 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
août 2005 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
septembre 2005 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
octobre 2005 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
novembre 2005 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
décembre 2005 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
janvier 2006 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
février 2006 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
mars 2006 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
avril 2006 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
mai 2006 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

emploi (1), chômage (2), formation (3), inactivité (4).

Votre scolarité

"Nous allons à présent aborder votre scolarité, en complément des informations que vous nous aviez donné il y a un an."

102. Vous est-il arrivé de ressentir de l'anxiété en classe ?

- 1. jamais
- 2. occasionnellement
- 3. assez souvent
- 4. très souvent

103. Que pensez-vous de la proposition suivante : pour réussir dans la vie, il faut réussir à l'école.

- 1. tout à fait d'accord
- 2. plutôt d'accord
- 3. plutôt pas d'accord
- 4. pas du tout d'accord

104. Avez-vous fait l'objet pendant votre scolarité d'une sanction d'exclusion ?

- 1. oui
- 2. non

105. Vous est-il arrivé de tricher aux contrôles en classe ?

- 1. jamais
- 2. rarement
- 3. de temps en temps
- 4. assez souvent
- 5. très souvent

106. Avez-vous exercé la fonction de délégué de classe (y compris délégué suppléant, et classes de lycée de l'enseignement supérieur) ?

- 1. oui
- 2. non

Indicateurs de mode de vie

Et pour terminer, quelques questions sur votre situation actuelle

107. Actuellement, chez qui habitez-vous?

- 1. les deux parents
- 2. mère
- 3. père
- 4. autre(s) membre(s) de la famille
- 5. seul
- 6. en collocation
- 7. en couple
- 8. en foyer
- 9. autre

108. Possédez-vous un moyen de locomotion motorisé (voiture, vélo-moteur, scooter, moto, camionnette, ...).

- 1. oui
- 2. non

109. Etes-vous parti en vacances ces douze derniers mois ? (on parle de vacances à partir de quatre nuitées consécutives hors du domicile habituel)

- 1. oui
- 2. non

Fin du questionnaire**110. Date de saisie**

___/___/_____

